

AMÉLIORATION DES SERVICES DE SANTÉ

# LE MINISTÈRE FAIT APPEL AUX AMÉRICAINS

P. 4

SELLAL RECADRE LES STAGES PRATIQUES EN MILIEU PROFESSIONNEL

# DES INDEMNITÉS POUR LES ÉTUDIANTS STAGIAIRES

P. 5

ISSN : 1112-7449

# MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1987 | Mercredi 25 septembre 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



FOOTBALL, EQUIPE  
NATIONALE

## FORTUNES DIVERSES POUR LES VERTS

P. 17

LA RÉFORME DE LA POLITIQUE DES IMPÔTS EST PROBLÉMATIQUE

# LA JUSTICE FISCALE IGNORÉE

*Depuis 2011, la réforme fiscale a imposé ses résultats. L'instauration d'un régime simplifié, l'allègement des procédures du contentieux et l'élaboration du rescrit fiscal témoignent d'un changement en profondeur. Mais la modernisation de l'administration fiscale et le principe de la justice fiscale ont encore du chemin à faire.*



P. 3

PROMOTION IMMOBILIÈRE

## LES PROMOTEURS DEMANDENT UNE RÉVISION DE LA NOUVELLE LOI

P. 5

RÉVISION ANNUELLE DES LISTES  
ÉLECTORALES DU 1<sup>ER</sup> AU 31 OCTOBRE 2013

## LES BUREAUX DES COMMUNES OUVERTS TOUS LES JOURS

P. 3



15  
tonnes de résine de cannabis ont été saisies durant le premier semestre 2013 par les services spécialisés de la Sûreté nationale.

2.500  
foyers des douars de Aizeb et Amarna, relevant de la commune de Mostaganem, ont été raccordés dernièrement au réseau AEP.

62.335  
appels sur le numéro vert 15 48 ont été reçus en août dernier par les services de la Sûreté nationale.

### Formation de 87 inspecteurs de langue anglaise à Blida

Une session de formation d'une semaine a été lancée, dimanche à Blida, par des experts du Royaume-Uni au profit de 87 inspecteurs de langue anglaise de l'enseignement moyen, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération entre les deux pays dans le secteur de l'éducation. Ces inspecteurs, qui ont déjà effectué, depuis 2012, quatre visites d'études intensives au niveau de l'institut Norwich, en Grande-Bretagne, et bénéficié de cours à distance, poursuivent ces stages dédiés essentiellement aux programmes scolaires, a expliqué lundi à l'APS Lamia Kenifed, chargée de communication au British Council. La session de formation qui se déroule au lycée Bentefitfa sera suivie par d'autres stages au profit d'un "nombre important" d'inspecteurs de cette langue, a-t-elle ajouté, rappelant, en outre, que 2.000 enseignants ont déjà été formés dans ce cadre depuis 2008. L'ambassadeur britannique en Algérie, Martyn Roper, s'est félicité, lors de son allocution d'ouverture de ce stage, du "développement de la coopération entre l'Algérie et le Royaume-Uni dans le secteur de l'éducation", rappelant que les deux pays "travaillent sur un



mémorandum d'entente sur l'enseignement et l'apprentissage de la langue anglaise", comme convenu par le ministre de l'Éducation nationale, Abdellatif Baba Ahmed, et Lord Risby, représentant du Premier ministre britannique, chargé de la promotion du partenariat avec l'Algérie, indique un communiqué du British Council.

### Une saison estivale sans incident grâce au Plan Azur



La mise en œuvre du Plan Azur par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) lors de la saison estivale 2013 a permis de garantir de "parfaites" conditions de sécurités aux estivants, a indiqué lundi à Alger un responsable de la DGSN.

"La mise en œuvre du plan Azur dans les wilayas

côtières a permis de garantir de parfaites conditions de sécurité et de tranquillité aux nombreux vacanciers et ressortissants étrangers qui ont séjourné dans le pays", a déclaré le contrôleur de police Aïssa Naili, directeur de la sécurité publique à l'occasion de la tenue du forum de la DGSN.

Il a expliqué, dans le même contexte, que pour les besoins de ce plan, la DGSN a déployé à partir de juin passé, 100.000 policiers à travers tout le territoire national dont 50.000 ont assuré la mission de sécurisation générale dans les 14 wilayas côtières du pays. S'agissant du bilan des activités des postes de surveillance et de sécurité des plages, M. Naili a indiqué que les brigades de surveillance avaient constaté 743 infractions dont 66 liées à des atteintes aux personnes et 45 à des atteintes aux biens. 740 personnes ont été interpellés dans ce cadre, a-t-il indiqué. Concernant la couverture sécuritaire dans différentes zones lors des manifestations culturelles surtout durant le mois de ramadan, M. Naili a relevé que les services de police ont opéré 136.303 contrôles et interventions, à l'issue desquels 407 personnes ont été présentées au parquet.

### Le processus d'octroi de la licence 3G au top

Le processus d'octroi de la licence de téléphonie mobile de troisième génération (3G) se déroule dans de "bonnes" conditions et les résultats définitifs seront connus le 15 octobre prochain, a indiqué lundi à Alger la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri. "Le processus, qui se déroule dans les meilleures conditions, a vu tout récemment l'acceptation dans la forme des offres des trois opérateurs mobiles (Algérie Télécom Mobile, Watania Telecom Mobile et Oracom Telecom Mobile)", a précisé à la presse Mme Derdouri, en marge de l'inauguration du Salon international de la technologie de l'information (Med-IT 2013 d'Alger).

Mme Derdouri a déclaré que "ces offres sont actuellement à l'étude par la commission d'appel à concurrence et, selon le planning arrêté, l'annonce de l'attribution des licences devrait intervenir le 15 octobre 2013". Le lancement, par l'Autorité de régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT), de l'appel à concurrence pour l'octroi de la licence 3G a eu lieu le 1<sup>er</sup> août



dernier et la séance d'ouverture des plis a été organisée le 15 septembre. Mme Derdouri a, par ailleurs, insisté sur le développement du contenu algérien, rappelant que l'Algérie a consenti de "gros efforts" pour donner une assise aux TIC, notamment en modernisant les infrastructures des télécommunications.

### Lola, un homard étrange à six pinces

Lola, un homard de près de deux kilos, a été pêché la semaine dernière à Hyannis, dans le Massachusetts. Ce homard pêché à Hyannis, dans le Massachusetts, a tout simplement un grosse pince droite et... cinq autres réparties sur le côté gauche. Six pinces en tout qui donnent à ce crustacé des allures de couteau-suisse avec ce membre difforme qui s'apparente à une main de carapace. Une anomalie qui a conduit National Geographic à nous dresser une explication plus poussée des raisons de cette malformation. Ces difformités de pince sont généralement occasionnées lorsqu'un ensemble de gènes régulateurs déterminant la croissance lance des signaux erronés. D'après les experts sondés par National Geographic, ce phénomène pourrait survenir quand un homard régénère une pince après l'avoir perdue. Le personnel de l'Aquarium a également émis l'hypothèse selon laquelle Lola était dans le processus de mue lorsqu'elle a été capturée. Elle se serait donc acclimatée au système d'aquarium après qu'une déstabilisation n'eut été occasionnée au moment du changement d'environnement naturel. En temps normal, les homards abandonnent leurs exosquelettes jusqu'à devenir d'une matière "molle, un homard à la manière d'un ballon à eau", et se cachent jusqu'à ce que leurs carapaces repoussent. D'ailleurs, beaucoup mangent leur propre carapace pour s'alimenter en calcium et en développer une nouvelle. Toutefois, la manager de l'aquarium Hayden-Roderiques signale qu'il n'y a aucune garantie pour que Lola fasse émerger une pince unique après le processus de mue.

### Un aquarium de crustacés monstrueux...

Si sa singularité peut nous sembler des plus surprenantes, il faut savoir que Lola devrait tout de même être à son aise dans l'Aquarium de l'Etat du Maine, haut lieu du barbotage des homards uniques ! Toutes les couleurs y sont pratiquement représentées, un homard de près de 10 kilos et quelques autres crustacés atteints de la même anomalie que Lola. Mais cette dernière demeure l'un des animaux phares de cet aquarium, à tel point que David Libby, des Ressources Marines du Département du Maine a déclaré "40 ans d'expériences avec les créatures océaniques n'étaient apparemment pas suffisantes". Ils mangent leur propre carapace pour s'alimenter en calcium et en développer une nouvelle. Toutefois, la manager de l'aquarium Hayden-Roderiques signale qu'il n'y a aucune garantie pour que Lola fasse émerger une pince unique après le processus de mue.

D  
i  
x  
i  
t



### Aïssa Naili :

"A l'occasion de la rentrée scolaire, la présence policière a été considérablement renforcée aux abords des établissements scolaires afin de protéger les enfants contre toutes formes de menace y compris des accidents de la circulation. Durant l'année scolaire écoulée, la Sûreté nationale a dénombré au niveau des zones urbaines, 68 morts et 3.156 blessés âgés entre 5 et 15 ans.

Ce plan consiste aussi en la mise à la disposition des établissements scolaires des circuits d'éducation routière de la Sûreté nationale, lesquels seront encadrés par un personnel qualifié."

LA RÉFORME DE LA POLITIQUE DES IMPÔTS EST PROBLÉMATIQUE

# La justice fiscale ignorée

Depuis 2011, la réforme fiscale a imposé ses résultats.

L'instauration d'un régime simplifié, l'allègement des procédures du contentieux et l'élaboration du rescrit fiscal témoignent d'un changement en profondeur. Mais la modernisation de l'administration fiscale et le principe de la justice fiscale ont encore du chemin à faire.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La dernière sortie médiatique d'Ahmed Raouia, DG des Impôts est significative dans la mesure où il recadre le débat autour du système fiscal qui génère des recettes en grande partie par l'IRG à 70% et 20% seulement par le gisement des entreprises. Les salariés représentent donc une source de revenus fiscaux toujours constante alors que le plan de modernisation de 2011 devait instituer l'élargissement de l'assiette fiscale en dehors du régime général. En d'autres termes, l'Etat devait trouver d'autres sources fiscales en tablant sur les gros revenus des multinationales, les grands groupes et le marché de luxe. Une façon d'éviter la pression fiscale sur les modestes sources. C'est ce que conclut le DG des Impôts dans sa récente communication alors que les avis restent



partagés sur le principe de la justice fiscale qui n'a pas encore trouvé son chemin d'initiation. Dans l'axe de la réforme fiscale de 2011, il a été entendu de faire payer plus d'impôts aux grandes entreprises qui génèrent des chiffres d'affaires beaucoup plus importants que les PME. Il y a deux

ans, la valeur fiscale des grandes entreprises représentait près de 40% du taux global d'imposition et 50% étaient principalement issus de la fiscalité pétrolière. En 2013, les autorités financières ont imposé un processus à l'inverse. Pour des raisons politiques, la fiscalité pétrolière ne devait

pas procurer la rente pour le Trésor. Elle représente en tous cas moins que le taux précédent.

Ce qui devrait générer plus de profit a contrario, c'est la fiscalité des entreprises car vu leur nombre, les prévisions du Budget tablaient sur 30% de la recette fiscale de l'Etat. Le deuxième axe de la réforme consiste à diminuer la pression fiscale des petits commerçants et autres usagers de moindre importance en instaurant pour les premiers un régime indemnitaire unifié, c'est-à-dire que les commerçants ne doivent payer qu'un seul impôt qui regroupe les autres taxes. Ce geste est louable pour cette catégorie professionnelle mais force est de reconnaître que la catégorie des salariés subit, à elle seule, une espèce de déni étant donné qu'elle a procuré pour toute l'année 2012 une valeur de 275 milliards de DA.

Un chiffre qui confirme une tendance inquiétante de «l'abus fiscal». Sous d'autres cieux, ce sont les «riches» qui doivent payer plus, alors que les autres catégories obtiennent souvent des bonus sous forme d'abattements. En Algérie, on n'en est pas là. Un fossé sépare grandement les plus huppés qui payent moins. L'impôt sur la fortune instauré récemment ne procure que 1 milliard de DA alors que les enquêtes parlent de 4.100 millionnaires. Ces derniers ne subissent pas de pression du moment que le seuil imposable de l'impôt sur la fortune ne les inquiète pas. Les autorités en charge d'appliquer la réforme ont donc un exemple flagrant pour réfléchir sur le principe de l'éthique fiscale valable dans les autres nations.

F. A.

## RECouvreMENT FISCAL

### L'IRG sur salaire, le plus rentable des impôts

L'Impôt sur le revenu global (IRG), un impôt retenu à la source, a rapporté au Trésor public plus de 274 milliards de dinars (près de 4 milliards de dollars) au cours du premier semestre de l'année, selon un document du ministère des Finances. L'IRG sur salaires a rapporté, à lui seul, 235 milliards de dinars (3 mds USD) alors que l'IRG sur les autres revenus s'est chiffré à 39,2 mds de dinars, selon les données de la Direction générale de la prévision et des politiques (DGPP) du ministère. Et avec une fiscalité ordinaire de plus 1.113,5 mds de dinars encaissés au 1er semestre, selon la DGPP, l'IRG représente un quart des ressources ordinaires recouvrées. La Fonction publique compte actuellement près de 2 millions d'employés, alors que les chiffres relatifs aux salariés déclarés au secteur privé ne sont pas disponibles. L'impôt sur le revenu des sociétés (IBS), soumis au système déclaratif, n'a, en revanche, rapporté au trésor que 189 mds de dinars (2,5 mds USD) durant la même période. En 2012, l'année qui a connu des augmentations salariales exceptionnelles, le produit de l'IRG/salaires a été de 572 mds de dinars, de loin supérieur aux 251 mds de dinars résultant de l'IBS.

L'IRG/salaires et l'IBS se chiffraient respectivement à 382,6 mds de dinars et à 245,8 mds de dinars en 2011, à 82,8 mds de dinars et 62,6 mds de dinars en 2005 et à 34,3 mds de dinars et 32,2 mds de dinars en 2000, selon la même source. Le recouvrement de l'enregistrement et des timbres rapportait, par ailleurs, 31 mds de dinars

au 1<sup>er</sup> semestre de l'année, selon la DGPP. Les impôts sur les affaires se sont, de leur côté, chiffrés à près de 370 mds de dinars. Sujette à de multiples exonérations, la TVA imposée aux importations a été de 222,5 mds de dinars alors que celle imposée à la consommation intérieure n'a pas dépassé 118 mds de dinars durant la même période. Le Trésor a, enfin, encaissé 20,3 mds de dinars seulement grâce à la TIC (Taxe intérieure sur la consommation) recouvrée à fin juin.

En Algérie, le recouvrement de l'IRG est quasiment toujours plus rentable que celui de l'IBS, alors que le rendement des impôts indirects, notamment la TVA, demeure timide comparé aux potentialités de l'économie nationale, selon des économistes. En 2012, les impôts sur les

revenus et les bénéfices (IRG et IBS) ont totalisé 886 mds de dinars alors que les impôts sur les biens et services n'ont rapporté que 685 mds de dinars.

Selon les économistes, pour les impôts directs, "l'impôt sur le travail (IRG) rapporte plus que l'impôt sur le capital dans tous les pays du monde, mais l'origine de cela diffère". Dans les pays industrialisés, la taxe sur les dividendes imposée aux actionnaires des entreprises et considérée comme une taxe sur le revenu, est très élevée : elle atteint 75%. Elle fait donc augmenter l'impôt sur le revenu global. Chez nous, l'impôt sur les dividendes, qui ne dépasse pas 10%, d'après lui, est imposé à l'entreprise et non pas à l'individu. Il ne contribue pas vraiment à l'IRG.

Si l'IRG en Algérie est conséquent, ce

sont donc les salaires qui ont sont l'origine principale, a-t-il déduit. Quant à la faiblesse des impôts sur les biens et services, les spécialistes pointent du doigt "les limites du marché algérien qui compte près de 700.000 PME alors qu'il lui en faut au moins 1,5 million" ainsi que "les sous déclarations fiscales pratiquées par la majorité des entreprises pour faire face à la concurrence de l'informel".

Par ailleurs, les recettes douanières recouvrées durant les six premiers mois de l'année ont atteint 204,4 mds de dinars contre un recouvrement de 355,2 durant toute l'année 2012 et de 222,3 en 2011. Les recettes des Domaines, un produit non fiscal, ont enfin rapporté 12,4 mds de dinars durant la même période contre 26 mds de dinars durant toute l'année 2012.

## RÉVISION ANNUELLE DES LISTES ÉLECTORALES DU 1<sup>ER</sup> AU 31 OCTOBRE 2013

### Les bureaux des communes ouverts tous les jours

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a annoncé mardi, dans un communiqué, que la révision annuelle des listes électorales est ouverte du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2013.

Cette révision annuelle entre dans le cadre des dispositions de la loi organique numéro 12-01 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral. A cet effet, tous les citoyennes et citoyens non inscrits sur les listes électorales âgés de 18 ans révolus, sont invités à solliciter leur inscription auprès de leur commune de résidence.

Tous les électeurs et électrices ayant changé de résidence sont tenus de demander leur radiation de la liste électorale de leur ancienne commune de résidence et leur inscription sur la liste électorale de leur nouvelle commune de résidence, a précisé le ministère de l'Intérieur.

La même source a rappelé que toute demande d'inscription doit être appuyée par la présentation de la carte d'identité nationale ou le passeport, et de l'un des documents justifiant le lieu de résidence (un titre de propriété, un contrat de loca-

tion, un reçu de loyer, une attestation d'hébergement, une quittance d'électricité et gaz ou une quittance des services des eaux). En plus de ces documents, il est également demandé la présentation d'une attestation de radiation de la liste électorale de l'ancienne commune de résidence pour les électeurs et électrices ayant changé de domicile. Le ministère a indiqué que les bureaux des élections au niveau des communes sont ouverts tous les jours de la semaine de 9h à 16h, à l'exception du vendredi.

CONFLITS EN AFRIQUE:

# Lamamra appelle à un meilleur partenariat UA-Onu

PAR LAKHDARI BRAHIMI

*Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a plaidé à New York pour un meilleur partenariat entre l'Union africaine (UA) et l'Onu sur les conflits en Afrique, considérant que les relations entre les deux organisations demeuraient en deça du niveau d'engagement stratégique nécessaire à l'appui d'une approche commune.*

**C**e constat a été relevé par le chef de la diplomatie algérienne lors de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de paix et de sécurité de l'UA tenue en marge de la 68<sup>e</sup> Assemblée générale de l'Onu à New York.

Notant que le maintien de la paix et de la sécurité en Afrique s'est imposé à l'UA au vu des crises et conflits qui persistent encore dans plusieurs pays africains, M. Lamamra a rappelé, cependant, les efforts déployés par l'UA pour la mise en place de l'Architecture africaine de la paix et de sécurité (Apsa) rapporte l'APS.

Il a alors précisé que le Conseil de paix et de sécurité, en tant qu'organe

de décision, et la Force africaine en attente constituaient les éléments centraux de cette architecture à laquelle s'ajoute, au plan politique, l'Architecture africaine de la gouvernance destinée à promouvoir les droits de l'homme, la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et l'approfondissement du processus de démocratisation. Sur le terrain, l'UA a déployé des missions de maintien de la paix dans 4 zones de conflit, a poursuivi le ministre, ajoutant que ces missions ont été dotées de mandats d'imposition de la paix qui ont été remplis au prix de lourdes pertes.

M. Lamamra s'est félicité de ces efforts qui renforcent la démarche d'appropriation de l'UA des préoccupations africaines, même si des conflits persistent en même temps que d'autres menaces comme le terror-

isme, la criminalité transnationale organisée et le trafic de drogue, et ce, en raison, en partie, des moyens limités dont dispose l'UA.

C'est dans ce sens que le ministre a soutenu l'importance et l'urgence de la question militante en faveur d'un renforcement de la coopération entre l'UA et l'Onu à qui incombe la première responsabilité en matière de maintien de la paix et la sécurité internationales.

Rappelant les différentes actions engagées, jusqu'à maintenant, dans le domaine de la coopération entre les deux organisations en matière de paix et de sécurité, M. Lamamra a aussi évoqué la problématique de la recherche de financements suffisants et durables des opérations de soutien à la paix de l'UA.

L. B.

FACTURE DES IMPORTATIONS DE BLÉ

## 1,52 milliard de dollars à fin août

PAR RAYAN NASSIM

**L**es importations algériennes de blé ont augmenté de 17% durant les huit premiers mois de 2013, pour atteindre 1,52 milliard de dollars, selon les Douanes. La facture des importations de

blé était de 1,3 milliard de dollars à la même période en 2012, selon le Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes.

En volume, les importations de blé (tendre et dur) ont atteint 4,223 millions de tonnes contre 4,055 millions de tonnes au cours de la même période de référence, en hausse de plus de 4%, selon les chiffres du Cnis obtenus par l'APS.

Les achats du blé tendre, dont le pays est grand consommateur, ont atteint près de 1,14 milliard de dollars pour une quantité de 3,260 millions de tonnes, en hausse respectivement de 29,5% en valeur et de

7,5% en quantités.

L'Algérie reste l'un des premiers importateurs de blé au monde notamment en blé tendre dont le pays, grand consommateur, connaît un déficit structurel. Pour le blé dur, les importations ont légèrement reculé à fin août dernier pour atteindre 384,6 millions de dollars (955.807 tonnes) contre 424,9 millions de dollars pour l'achat de 1,022 million de tonnes durant la même période en 2012.

Selon les prévisions du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, la production céréalière de la campagne 2012-2013 sera "bonne" grâce à de bonnes

conditions climatiques. L'Algérie a produit 5,12 millions de tonnes de céréales lors de la campagne 2011-2012 contre 4,24 millions de tonnes en 2010-2011 et 4,5 millions de tonnes en 2009-2010, alors qu'un record de 6,12 millions de tonnes avait été enregistré en 2008-2009.

Les besoins de l'Algérie en céréales sont estimés à environ 8 millions de tonnes par an. Avec l'Egypte, l'Algérie est l'un des premiers importateurs de blé au monde, notamment pour le blé tendre.

R. N.

COOPÉRATION ALGÉRO-CORÉENNE

### Lancement d'un programme pour le traitement des eaux usées

Des cadres du ministère algérien des Ressources en eau et du ministère de l'Environnement de la République de Corée se sont réunis lundi à Alger pour engager un programme de coopération dans le domaine du traitement des boues issues de l'épuration des eaux usées.

Ce programme consiste en l'établissement d'un plan directeur de traitement des boues d'épuration et la proposition d'une technologie de valorisation de boues adaptées aux conditions algériennes, selon un communiqué du ministère des Ressources en eau. La nécessité de ce plan "est dictée par l'évolution incessante du taux de traitement des eaux usées et de la quantité de boues produites à la faveur de la multiplication du nombre de stations d'épuration réalisées ces dernières années", ajoute le communiqué.

La même source souligne que ce programme sera exécuté dans un délai de 18 mois par un groupement constitué de 4 entreprises piloté par le ministère de l'Environnement coréen et l'Office national d'assainissement (ONA).

R. N.

**C'**est aux Américains que le ministère de la Santé compte faire appel pour améliorer les services de santé au niveau national. Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et la compagnie américaine Général Electric (GE), travaillent sur un "partenariat stratégique" pour y arriver, selon un communiqué du ministère. "La question de la mise en place d'un partenariat stratégique dans le domaine de l'amélioration des services de santé a été au centre des entretiens" entre le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, et Jeffrey.R.Immelt, P.-dg de GE, a précisé le ministère dans son communiqué.

M. Boudiaf, depuis son installation à la tête du secteur, ne cesse de prôner un changement rapide et positif, et tous les moyens sont bons pour lui. Le partenariat avec les étrangers suit la décision de lancer des opérations d'inspection au niveau des centres de santé à travers le pays.

D'ailleurs et dans le cadre du partenariat, un groupe d'experts de GE mène actuellement une opération d'audit concernant le fonctionnement des urgences médi-

co-chirurgicales en Algérie. Dans le même contexte, les deux parties ont convenu selon le ministère à ce que GE mène, à ses frais, une opération pilote de mise à niveau et de réorganisation du management sur la base des normes internationales d'un service d'UMC au niveau d'un établissement à définir rapidement. Après l'évaluation de cette opération pilote, les deux parties entameront les discussions pour asseoir un "partenariat stratégique" entre le MSPRH et GE pour moderniser le management des plus importants services UMC du pays.

Il est attendu de ce partenariat qu'il permette, dans des délais rapides, un changement radical de l'image des urgences médico-chirurgicales qui constituent "la vitrine du système national de santé et déterminent pour une large part la perception qu'à le citoyen du secteur de la santé".

Le ministre de la Santé a d'ailleurs annoncé un plan d'action immédiat pour redresser le secteur de la santé qui aura pour maître-mot l'amélioration de la prise en charge du malade. "Un plan d'action portant sur des mesures immédiates de

redressement du secteur sera rendu public dans les tout prochains jours", a déclaré M. Boudiaf au cours d'une visite inopinée effectuée au niveau de l'Etablissement hospitalier sanitaire (EHS) de Ben Aknoun.

Ce plan aura "pour maître-mot le travail et le militantisme et pour seul objectif l'amélioration de la prise en charge du malade qui doit être au centre des préoccupations de tous les personnels de santé", a ajouté le ministre.

Pour Boudiaf, la priorité réside dans l'amélioration des services de santé et œuvrer au redressement durable du secteur notamment en matière d'urgences médico-chirurgicales, la prise en charge du cancer, l'amélioration des conditions de prise en charge en gynécologie obstétrique et la formation. La relance du plan de développement figure aussi dans la liste des priorités. Ce dernier comprend des projets importants comme la réalisation de nouveaux centres hospitalo-universitaires (CHU), au nord et au sud du pays, ainsi que des hôpitaux spécialisés dans différents domaines, dont celui du cancer.

R. N.

SELLAL RECADRE LES STAGES PRATIQUES EN MILIEU PROFESSIONNEL

# Des indemnités pour les étudiants stagiaires

*Du nouveau pour la communauté estudiantine. Le gouvernement déclare sa volonté de donner plus de consistance et d'attraction aux stages pratiques et en milieu professionnel à l'intention des étudiants. Ces derniers auront, à ce titre, droit aux indemnités lors de leurs stages pratiques.*

PAR KAMAL HAMED

**L**e décret exécutif, signé par le Premier ministre le 31 août dernier, a été en effet publié au dernier Journal officiel du 18 septembre et porte le numéro 45. « Les stagiaires bénéficient d'une indemnité

journalière destinée à couvrir leurs frais de stage » stipule l'article 10 du décret tout en précisant que le montant est fixé forfaitairement à 500 DA par repas, 1.200 DA par nuitée, soit un total de 2.200 DA/jour. Cette indemnité est toutefois, selon toujours l'article 10, servie selon des conditions précises.

Ainsi, si le lieu de déroulement du stage se situe dans un rayon inférieur ou égal à cinquante 50 kilomètres de la résidence universitaire de l'étudiant, ce dernier perçoit une indemnité correspondante à un repas, soit 500 DA par jour, alors que si ce lieu se situe dans un rayon supérieur à 50 kilomètres de la résidence l'étudiant stagiaire perçoit la totalité de l'indemnité journalière soit 2200 DA.

De plus, si le lieu de déroulement du stage se situe dans un rayon supérieur à cinquante (50) kilomètres de la résidence universitaire de l'étudiant et que son hébergement peut être assuré par l'établissement ou l'organisme d'accueil, il est servi l'indemnité correspondante à deux repas, soit 1.000 DA par jour. « L'établissement d'enseignement et de formation supérieurs de l'étudiant prend en charge, durant toute la période du stage, le déroulement du stage et son retour » stipule en outre l'article 11 alors que l'article 12 met en garde l'étudiant car « toute absence non justifiée du stagiaire durant la période de stage est sanctionnée par une retenue sur l'indemnité prévue à l'article 10 ci-dessus, correspondant à la durée de l'absence ». Il n'y a pas que cet avantage

qui est accordé aux étudiants stagiaires puisque ces derniers bénéficient, selon l'article 13 du décret d'une couverture de l'assurance sociale conformément à la législation et la réglementation en vigueur. Il va sans dire qu'un certificat de stage est délivré à l'étudiant à la fin de la période de stage. Par ailleurs, l'article 15 précise que sont exclus du champ d'application de ce décret les stages des formations assurées par les écoles normales supérieures. Ces mesures ne manqueront pas, il est certain, de réjouir les ethnicités stagiaires cela d'autant que ce décret exécutif numéro 13-306, qui a pour objet de fixer les modalités d'organisation des stages pratiques et en milieu professionnel, à l'intention des étudiants de formation supérieure du premier et second cycles et de graduation des établissements d'enseignement et de formation supérieurs, comporte aussi nombre d'autres mesures.

Le décret considère ces stages pratiques comme un élément fondamental du plan de formation et donc indissociable du cursus pédagogique et sont obligatoires dans les spécialités concernées. Ces stages ont aussi pour objet l'acquisition ou le renforcement des connaissances sur les réalités économiques et techniques du pays, l'intégration progressive de l'étudiant dans son futur cadre de travail, la contribution de l'étudiant à l'innovation et aux travaux de conception dans l'organisme d'accueil. Ils (les stages) concernent tous les domaines, les filières et les spécialités proposés par les établissements d'en-

seignement et de formation supérieurs.

Il est aussi dit que la nature du stage selon les domaines, les filières et les spécialités et le niveau concerné, les modalités d'évaluation et de contrôle ainsi que la période du cursus à laquelle il doit être effectué sont fixés par arrêté du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique et conjointement avec le ministre de tutelle concerné, pour les établissements de formation supérieure. Selon l'article 6 du décret, les modalités pratiques de déroulement du stage font l'objet d'une convention entre l'établissement d'enseignement et l'organisme d'accueil concerné.

Une convention qui précise le plan de travail des stagiaires et les objectifs assignés, les thèmes ou sujets retenus, l'identité et le grade des enseignants-chercheurs et, le cas échéant, des cadres techniques chargés de suivre les stagiaires, les dates, durées et lieux des stages, les effectifs à accueillir, la période de la convention de stage et les modalités de sa résiliation.

Il est aussi question de l'encadrement des stagiaires qui est assuré, selon l'article 7, par des enseignants-chercheurs désignés par l'établissement d'enseignement ou de formation supérieurs. Autant dire que rien n'a été laissé au hasard et ce, afin d'obtenir des résultats positifs

K. H.

## PROMOTION IMMOBILIÈRE

# Les promoteurs demandent une révision de la nouvelle loi

**D**es promoteurs immobiliers ont appelé, à Oran, à la révision et à l'allègement des dispositions de la loi 04-11 portant organisation de l'activité de promotion immobilière.

Ces revendications ont été formulées lors d'un colloque national sur la promotion immobilière, organisé par la Confédération générale du patronat algérien section bâtiment et travaux publics (CGP-BTPH), en présence de promoteurs immobiliers de différentes régions du pays, venus soulever leurs préoccupations et leurs propositions pour les soumettre à la prochaine réunion de la tripartite. Les participants ont été unanimes à qualifier cette nouvelle loi d'"injuste" faisant remarquer que 17 des 70 articles la composant, renferment des dispositions pénales conduisant à la régression du secteur de la promotion immobilière.

Le président de la CGP-BTPH, Abdelmadjid Dennouni, a estimé que cette loi "injuste" envers le secteur de la promotion immobilière a été à l'origine de l'échec de plusieurs projets d'habitat.

Cette loi exclut les entrepreneurs privés de la réalisation de projets d'habitat dont 90% sont détenus par l'Etat, a-t-il souligné rappelant que "les lois étaient, dans le passé, plus simples et plus faciles à appliquer et que les relations avec les banques et la Caisse nationale du logement (CNL) n'étaient pas aussi compliquées comme aujourd'hui, à tel point que beaucoup de promoteurs ont changé d'activités pour fuir la bureaucratie et les entraves".

Il a ajouté que "les promoteurs immo-

biliers algériens méritent d'être plus impliqués dans les projets de développement, car ils peuvent relever les défis du programme quinquennal 2010-2014, à condition d'évoluer dans un environnement purement concurrentiel".

Des intervenants d'Oran, Sétif, Saida et Tiaret ont demandé de bénéficier des mêmes avantages que les sociétés étrangères en BTP et de considérer la promotion immobilière comme un investissement.

Parmi les revendications à soumettre à la prochaine tripartite, il est à citer, la

réouverture des centres régionaux de contrôle technique de la construction (CTC) ayant épargné du temps aux promoteurs immobiliers et celle du champ aux privés.

Ils ont également appelé à fixer des délais aux autres entreprises participantes aux projets d'habitat, à l'instar de Sonelgaz, les sociétés des eaux qui sont, dans de nombreux cas, à l'origine de retard dans la livraison des projets où le promoteur se voit pénalisé.

En plus de facilités d'accès de crédits bancaires, ils ont également suggéré de ne pas soumettre les promoteurs en diffi-

cultés financières à l'imposition pour une durée déterminée afin de leur permettre de redresser leurs situations financières.

D'autre part, compte tenu de la difficulté d'obtenir une grande assiette foncière dans de nombreuses régions du pays, des promoteurs ont demandé des permis de construire de grands immeubles, chose rare actuellement.

Ils ont également insisté sur la nécessité de libérer le foncier pour l'accueil de projets immobiliers promotionnels libres et aidés. 6.000 promoteurs immobiliers activistes au niveau national.

## CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE LA COMMUNICATION ET DE L'INFORMATION

# L'Algérie abritera la 17<sup>e</sup> session

PAR RACIM NIDAL

**L'**Algérie abritera lundi prochain la 17<sup>e</sup> session du Conseil des ministres arabes de la Communication et de l'Information.

La rencontre sera précédée de la 33<sup>e</sup> réunion de la Commission arabe permanente de la communication et de l'information relevant du Conseil et de la 34<sup>e</sup> session de son bureau exécutif en prévision de l'adoption du projet d'ordre du jour de la session et du projet de recommandations.

L'Algérie présidera la session des ministres arabes de la Communication et de l'Information pour la deuxième fois consécutive, a indiqué le secrétaire général adjoint aux affaires économiques à la Ligue arabe, Mohamed Ben Ibrahim Al

Touidjiri. Ceci reflète, a-t-il ajouté, "son rôle important au sein du Conseil et sa contribution à la promotion de ses activités". Cette session a pour objectif de passer en revue les résultats des réunions des commissions permanentes issues du Conseil et des groupes de travail techniques relevant de ces commissions, a précisé M. Al Touidjiri.

Il sera également question d'examiner la préparation de la prochaine conférence mondiale sur le développement de la communication qui se tiendra en janvier prochain à Charm El Cheikh (Egypte) ainsi que de la conférence des délégués mandatés, soit la plus haute instance de décision de l'Union internationale des télécommunications. La coopération arabe commune dans le domaine des technolo-

gies de l'information et de la communication (TIC) et des techniques de l'information portant sur les actions du sommet arabo-africain et le sommet des pays arabes-Amérique Latine, figurent également parmi les points qui seront débattus durant cette rencontre, a indiqué le responsable. Il sera également question d'examiner la stratégie du secteur de la poste dans la région arabe jusqu'à 2016, ainsi que deux projets importants de la stratégie arabe globale de la communication et de l'information.

Les ministres arabes de la Communication et de l'Information participeront, a ajouté M. Al Touidjiri, à l'ouverture des travaux de la 2<sup>e</sup> session du Forum arabe annuel de la e-gouvernance qui se tiendra au 2<sup>e</sup> jour des travaux.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE GHARDAIA  
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DU SPORTS  
N° Fiscal : 099047015038326  
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
RESTREINT N° ...../2013

La Direction de la Jeunesse et du Sports de la Wilaya de Gharadaia lance un avis d'appel d'offres national restreint pour : **REALISATION d'une piscine couverte 25m à Berriane** :  
Lot 01: Réalisation des travaux du système de traitement des eaux à la piscine 25m Berriane .  
Lot 03: Réalisation des travaux du système de chauffage central à la piscine 25m Berriane  
Lot 04: Réalisation de l'aménagement extérieur et mur de clôture de la piscine 25m Berriane

Les entreprises qualifiées, intéressées par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de la direction de la jeunesse et du sport de la wilaya de Gharadaia.  
Les soumissions constituées des offres techniques et financières accompagnées des pièces exigées ci-dessous devront être déposées au siège de la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Gharadaia.

**A) Offres Techniques :** Les pièces réglementaires exigées sont :

- ❖ **Offre technique proprement dite :**
- 1. La déclaration à souscrire dûment remplie et signée par le soumissionnaire ou par une (des) personne(s) dûment autorisée(s). Cette autorisation fera l'objet d'une Procuration écrite accompagnant l'offre.
- 2. Certificat de qualification et classification valide.  
\*De catégorie la deux (02) et plus activité principale ou secondaire hydraulique pour le lot 1 et 3  
\*De catégorie la deux (02) et plus activité principale ou secondaire bâtiment pour le lot 4
- 3. Référence de professionnels de soumissionnaire pour les marchés similaires.
- 4. Attestation de probité dûment signée et paraphée.
- 5. Extrait de rôle.
- 6. Liste de matériels dirigée au projet justifié par carte grises ou facture d'achat
- 7. Les qualifications et l'expérience des personnels-clés qui dirigent le projet justifié par la CNAS.
- 8. Statuts de l'entreprise.
- 9. Registre de commerce (nouvelle immatriculation)
- 10. les bilans financiers, les références bancaires fiscal (bilan de l'entreprise pour la dernière année)
- 11. planning prévisionnel des travaux
- 12. Attestations CNAS (valide). Attestations CASNOS (valide). Attestations CACOBATH (valide)
- 13. Casier judiciaire du signataire de la soumission.
- 14. Attestation de dépôt des comptes sociaux visé par les services de registre de commerce.
- 17. Numéro d'immatriculation fiscale.
- 18. Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S.) signé et paraphé.

**Observation :**

**B) Offre Financière :** Les pièces réglementaires exigées sont :

- lettre de soumission signée par l'entreprise.
  - Bordereau des prix unitaires signé par l'entreprise
  - Le devis quantitatif et estimatif signé par l'entreprise
- Les offres techniques et financières doivent être continues dans deux (02) enveloppes anonyme et ne que les mentions suivant :
- Enveloppe N°01 (offre technique) .
  - Enveloppe N° 02 (offre financière).

Elles seront remises en un seul pli sous double enveloppe extérieure anonyme et ne doit contenir que la mention : **(a ne pas ouvrir) - N° d'appel d'offres ..... objet d'appel d'offres :**

Les soumissionnaires peuvent participer dans un ou deux lots, et réussiront dans un seul lot ou plus. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre une durée égale la durée de préparation de l'offre plus 03 mois à compter de la date limite du dépôt des offres.

Le dépôt des offres sera le dernier jour de préparation des offres qui fixé aux 21 jours à compter de la première 1<sup>er</sup> parution de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou sur un quotidien à édition nationale avant 12<sup>h</sup> :00. Au cas où le dernier jour est un jour férié le dépôt se prolongera jusqu'à le 1er jour ouvrable.

L'ouverture des plis techniques et financières se fera le même jour à : 14h:30, en séance public au siège de La Direction De la Jeunesse et des Sports de la wilaya de GHARDAIA, les soumissionnaires sont invités à assister.

N° 1987 | Mercredi 25 septembre 2013 - ANEP - 542 953

## الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE SETIF  
ADRESSE : CITE ADMINISTRATIVE AIN T'BINET WILAYA DE SETIF  
N.I.F : 40.80.150.000.19.003

AVIS D'ANNULATION ET DE REATTRIBUTION PROVISoire  
DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT  
N° TEL 036.62.10.69/036.62.12.82

### MISE EN DEMEURE N° 01

L'Entreprise nationale de réalisation d'ouvrage souterrains (ENROS), représentée par monsieur DAHDAH Mohand, élisant domicile à Zone Industrielle de Rouiba, B. P n° 77 - Réghaïa, wilaya d'Alger, titulaire du marché n° 135/2013 souscrit en date du 24/07/2013 visé par le comité des marchés de la wilaya de Sétif le 29/04/2013 sous le n° 178, visé par le contrôleur financier le 23/07/2013 sous le n° 1487, ayant pour objet la réparation de l'ouvrage sur Oued LEKSER sur la RN 77 au PK 82+200.

- Vu l'expiration des délais contractuels.  
- Vu l'envoi n° 1482/DTP/2013 du 24/07/2013, qui a pour objet de redynamiser et renforcer le chantier par les moyens humains et matériels nécessaires.

- Vu l'envoi n° 197/STP/2013 du 16/09/2013, qui a pour objet redynamiser et renforcer le chantier par moyens humains et matériels et l'approvisionnement de chantier en matériaux de constructions.

- Vu le non-respect de vos engagement envers l'administration.

Votre entreprise est mise en demeure de renforcer le chantier en moyens humains et matériels, et ce dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de publication du présent avis dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans la presse.

Faute de quoi, l'administration sera dans l'obligation de prendre toutes les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur allant jusqu'à la résiliation.

N° 1987 | Mercredi 25 septembre 2013 - ANEP - 542 955

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF  
DAIRA DE BENI-HAOUA  
COMMUNE DE BENI-HAOUA  
NUMERO D'INDIFICATION FISCALE: 02070110021

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE BENI-HAOUA Lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation du projet suivant:

- Réalisation de la route reliant BENI-BOUAZIZA à BOUHIJEB (mosquée) en passant par douar MANTRACHE sur 11 KMS ( 1ere tranche sur 2 kms).

Les Entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du service équipement de la commune de BENI-HAOUA contre paiement d'un montant de 3.000.00 DA .

Les offres doivent être obligatoirement accompagnées des documents légalisés en cours de validité, à savoir :

- 1- **Offre technique :**
- déclaration à souscrire signée et cachée par le soumissionnaire.
- copie légalisé du registre de commerce nouveau.
- casier judiciaire N°: 3
- certificat de qualification et de classification professionnelles travaux public.
- certificat de bonne exécution délivré par les services contractants.
- liste du matériel avec les pièces justificatifs ( photocopie des cartes grises légalisée + assurances ) .
- liste des moyens humains visée par la CNAS en cour de validité.
- pièces para- fiscales (CNAS ,CASNOS ,CACOBATH).
- pièces fiscales (extrait de rôle).
- carte d'immatriculation fiscale.
- planning d'exécution des travaux.
- bilan financier de trois dernières années .
- cahier des charges ( l'offre technique) doit être complet, daté, signé et caché par le cocontractant .
- la déclaration de probité signée et cachée par le soumissionnaire.

- 2- **Offre Financière:**
- devis quantitatif et estimatif
- lettre d'engagement
- bordereau des prix unitaires

Les Entreprises intéressées peuvent obtenir les informations supplémentaires auprès du service de l'équipement de la commune de BENI-HAOUA.

Les entreprises peuvent retirer le cahier des charges auprès du service de l'équipement de la commune.

- La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans les journaux nationaux quotidiens ou BOMOP ,
- la date de dépôt des offres est fixé à 11h 00 du matin du vingt et unième jour (21eme) qui correspond au dernier jour qui donne le choix de retirer les cahiers des charges dans une enveloppe extérieure qui contiendra deux(02) enveloppes séparées , l'une comportant clairement « offre technique » et l'autre portant clairement « l'offre financière » anonyme et portant la mention :

« avis d'appel d'offres ouvert pour..... »  
« soumission à ne pas ouvrir »

A Monsieur le président de l'assemblée populaire communale de BENI-HAOUA.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la séance d'ouverture des offres techniques et financières qui se tiendra au siège de la commune à 11 heures du matin du même jour de la date limite de dépôt des offres.

N° 1987 | Mercredi 25 septembre 2013 - ANEP - 542 954

# MIDI

Quotidien national d'information Libre



## L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com

Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

EXPORTATIONS NATIONALES HORS HYDROCARBURES

# 2,5 milliards de dollars attendus pour 2013

Les exportations algériennes hors hydrocarbures devraient réaliser, en 2013, un taux de croissance oscillant entre 20 et 25%, selon le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal), Ali Bey Nasri. Intervenant au cours d'une journée d'étude consacrée à la promotion des exportations hors hydrocarbures, organisée au musée du moudjahid de la ville de Mila, M. Nasri a indiqué que les exportations algériennes hors hydrocarbures ont atteint 1,4 milliard de dollars au 1<sup>er</sup> semestre 2013. Il a souligné que ce montant est appelé à atteindre, à la fin de l'année, les 2,5 milliards de dollars, contre 2,1 milliards de dollars en 2012.

M. Nasri, qui a mis en exergue "l'importance d'une stratégie nationale pour la promotion des exportations", a précisé que le pays possède des "qualifications" et des "capacités financières" à même "de dynamiser les exportations hors hydrocarbures", estimant au passage que "les lenteurs dans l'application des mesures sont une forme d'entrave aux objectifs tracés". Les participants à cette rencontre, organisée à l'initiative de la chambre de commerce et d'industrie (CCI Beni-Haroun), ont également évoqué "la volonté politique" du gouvernement visant à promouvoir les exportations hors hydrocarbures, soulignant le grand progrès enregistré par les services des Douanes dans la gestion des exportations. Smail Souiaïdi, exportateur établi à Mila a estimé que la qualité de la production locale demeure aussi une raison entravant

les exportations, aux côtés, a-t-il poursuivi "du déficit dans les moyens de transports" et de "l'absence, dans les ports, de structures pour le stockage des produits périssables". Il a d'autre part considéré que les banques "ne favorisent pas les initiatives d'exportation", les domiciliations bancaires liées aux procédures d'exportation étant, selon lui, difficiles dans les agences bancaires de la wilaya de Mila. D'autres participants se sont étalés sur "les opportunités offertes" en matière d'exportation de produits naturels citant, entre autres, le thym et autres plantes à vertus thérapeutiques.

Le président-directeur général de la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (Cagex), Djilali Tariket, a traité de "l'apport de la concertation et de la conjugaison des efforts" pour faire décoller l'exportation hors hydrocarbures. S'attardant sur l'évolution constante, d'année en année, des exportateurs

affiliés à la Cagex, M. Tariket a cité le chiffre de 300 exportateurs, clients réguliers de ses services, avant de souligner que la Cagex œuvre à accompagner ces exportateurs à travers des "contrats de garantie liés aux opérations de commerce extérieur". Pour sa part, le président de la CCI Beni-Haroun, Abdennacer Benhocine, puisant dans les statistiques, a indiqué que le montant des exportations hors hydrocarbures dans la wilaya de Mila, orientées essentiellement dans l'exportation d'escargots et d'oignon sauvage, a atteint en 2012, la somme de 1,3 million d'euros. Le wali de Mila, Abderahmane Keddidi, a souligné de son côté "l'importance de créer un environnement adéquat" pour l'investissement et l'exportation hors hydrocarbures. Il a fait part dans ce contexte de "l'impact des pratiques bureaucratiques qui entravent les efforts consentis en la matière par l'Etat et les opérateurs économiques".

PRÉVENTION EN PRÉVISION DE L'AID EL-ADHA

## Le ministère de l'Agriculture dévoile son plan

En attendant un réel contrôle du marché du bétail et alors que le prix du mouton atteint un niveau inadmissible, dépassant les 50.000 DA, le ministère de l'Agriculture annonce avoir pris toutes les mesures en prévision de l'Aïd El-Adha, notamment à travers le contrôle vétérinaire du cheptel, des espaces de vente de moutons et des conditions d'abattage.

En plus du lancement, comme chaque année, de l'opération "Aïd sans kyste" pour sensibiliser sur cette maladie transmissible, le ministère rappelle dans un communiqué que les services vétérinaires des wilayas pourvoyeuses de cheptels délivrent des certificats de bonne santé devant accompagner les animaux lors de leurs déplacements.

La vente de cheptels et les lieux de rassemblement sont préalablement fixés par arrêté de wilaya parallèlement à la mise en place d'un réseau d'information efficace à l'adresse des citoyens ainsi que "la diffusion d'émissions radiophoniques et télévisées, en y incluant les radios locales

pour assurer une large diffusion des messages de sensibilisation", souligne le ministère. Le jour de l'Aïd, tous les établissements d'abattage seront ouverts pour inciter les citoyens à sacrifier leurs animaux dans une enceinte conforme et contrôlée, ajoute la même source, qui souligne que des permanences y seront assurées par les services vétérinaires de wilaya ainsi qu'au niveau des APC.

En outre, des brigades mobiles de vétérinaires effectueront des tournées dans les différents lieux susceptibles d'abriter des abattages (maisons, placettes...) notamment en milieu rural pour contrôler et répondre aux besoins et aux sollicitations des citoyens, a-t-on ajouté.

D'autres équipes seront mobilisées sur l'ensemble du territoire national afin de veiller au contrôle sanitaire des carcasses et des organes d'animaux sacrifiés.

Dans ce cadre, précise le communiqué, les services de voirie de wilaya ont été instruits pour récupérer les carcasses et organes des animaux sacrifiés, ainsi que les détritiques (paille, cornes, onglons,

bouse) et les acheminer vers des lieux d'enfouissement ou d'incinération par souci d'hygiène. Par ailleurs, le ministère a déjà mis en œuvre un programme de prévention et de sensibilisation, destiné aux éleveurs, afin de prémunir le bétail contre les diverses maladies et qui sera suivi d'une "campagne intensive de vaccination", selon le communiqué.

Le ministère de l'Agriculture a appelé les consommateurs et les maquignons à éviter l'abattage des brebis et des agnelles dont l'effectif est estimé à près de 14 millions de têtes afin de sauvegarder ce patrimoine animalier reproducteur, rappelant que l'abattage des agnelles est interdit par un décret promulgué en 1991.

Le cheptel national compte 25 millions de têtes d'ovins, 2 millions de bovins, et quatre millions de caprins, selon le ministère, qui souligne que d'importantes mesures ont été prises par les pouvoirs publics afin de promouvoir, développer et améliorer la filière des viandes rouges.

R. E.

RENFORCEMENT DES RELATIONS ÉCONOMIQUES ENTRE LES PAYS RIVERAINS DE LA MÉDITERRANÉE

## Benbada examine les possibilités

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a examiné lundi avec le président de l'Association des chambres de commerce de la Méditerranée (ASCAME), Mohamed Choukir, les voies et moyens de renforcer les relations économiques et commerciales entre les pays riverains de la Méditerranée, indique un communiqué du ministère. La rencontre s'inscrit dans le cadre des «échanges de vues et d'expériences entre la Chambre algérienne de commerce et d'industrie

(CACI) et l'ASCAME en vue d'un rapprochement entre les entreprises économiques et le renforcement de l'intégration économique dans la région», précise le communiqué.

Le ministre du Commerce et M. Choukir également président de la chambre de commerce, de l'industrie et de l'agriculture de Beyrouth et du Mont-Liban se sont entretenus en marge d'une réunion du bureau exécutif de l'ASCAME qui se tient pour la première fois à Alger. L'ASCAME

a été fondée le 1er octobre 1982 à l'initiative de la Chambre de commerce de Barcelone et regroupe plus de 500 chambres de commerce de 23 pays riverains de la Méditerranée.

Elle a été créée dans le but principal de favoriser la coopération économique dans l'ensemble de la région méditerranéenne et prodiguer aide et conseil aux chambres de commerce membres.

R. E.

LUTTE ANTI-ACRIDIE EN AFRIQUE

## L'Algérie au secours de Madagascar

Un don de 30.000 litres de pesticides a été offert par l'Algérie à Madagascar dans le cadre de la lutte anti-acridienne selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE) dans un communiqué. "Dans le cadre de la solidarité traditionnelle à l'endroit des pays frères, l'Algérie a décidé d'octroyer une aide à Madagascar sous forme d'un don de 30.000 litres de pesticides, en réponse à une demande de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)", précise le communiqué. Réalisée en collaboration avec la FAO et le Programme alimentaire mondial (PAM), cette opération s'inscrit dans le cadre d'une première campagne de lutte contre le criquet pèlerin (2013-2014) à Madagascar, selon la même source, qui signale quelle est destinée à renforcer le programme de réponse à l'invasion acridienne dans ce pays. Troisième du genre en une année, cette opération "confirme l'engagement de l'Algérie envers les pays africains dans la lutte contre ce fléau transfrontalier que constitue l'invasion acridienne", a souligné le ministère des Affaires étrangères. "Elle contribue ainsi à la promotion d'une approche régionale de coopération et de solidarité, sous l'égide de la FAO, en particulier dans un domaine qui touche à la sécurité alimentaire", a-t-il ajouté. En décembre 2012, l'Algérie, elle-même concernée par la lutte anti-acridienne notamment dans le sud du pays, a mis à la disposition du Tchad un don de 20.000 litres de pesticides pour l'aider à faire face à une invasion de criquets pèlerins. Trois mois plutôt, le pays avait décidé de contribuer aux efforts régionaux de lutte antiacridienne en Afrique occidentale, par un don de 50.000 litres de pesticides fait au Niger.

PROTECTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS

## Sidi Saïd rencontre Benmeradi

En prévision de la prochaine tripartite, attendue pour le 10 octobre prochain, le ministre du Travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Benmeradi, a reçu lundi au siège de son département à Alger, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre a porté essentiellement sur les moyens de renforcer le dialogue social entre le gouvernement et la centrale syndicale en vue de développer les mécanismes de soutien à la relance économique et la protection des droits des travailleurs, a précisé le communiqué. Les deux parties ont également abordé des questions liées à la protection sociale des travailleurs. L'entrevue intervient dans le cadre du programme de rencontres du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale avec les partenaires sociaux du gouvernement.

## OUARGLA

**Réalisation  
de six cantines  
scolaires**

Six nouvelles cantines scolaires seront ouvertes, avant la fin du mois en cours, au niveau des écoles primaires de certaines régions de la wilaya d'Ouargla, a annoncé l'inspection de la restauration scolaire d'Ouargla.

Dotées d'équipements modernes, les nouvelles structures viennent améliorer les prestations de restauration offertes au niveau de certaines écoles dans des salles de cours, où les conditions d'hygiène et de sécurité faisaient défaut, a indiqué l'inspecteur de la restauration scolaire. Mohamed Chinoune a fait savoir que plus de 81.000 élèves du palier primaire bénéficient, cette année, de la restauration scolaire au niveau de 296 cantines, dont 7 cantines centrales. Le déploiement des cantines à travers les écoles primaires de la wilaya a permis d'atteindre une couverture en restauration de 100% au niveau de la wilaya d'Ouargla, a souligné le responsable. Il a rappelé, à ce propos, que sept cantines existantes au niveau d'établissements primaires de la commune de Hassi-Messaoud avaient été équipées, en fin de saison scolaire dernière, en moyens et matériels nécessaires. Faisant part d'une révision à la hausse du prix du repas de 45 DA à 50 DA, M.Chinoune a affirmé que l'inspection de la restauration scolaire de la wilaya d'Ouargla s'emploie à l'accompagnement de tout nouvel établissement scolaire du primaire d'une structure de restauration avec une moyenne de deux cuisiniers pour 100 bénéficiaires.

## MASCARA

**Barrage  
de Bouanifia**

Un million et demi de mètres cubes de vase ont été enlevés du barrage de Bouanifia dans la wilaya de Mascara, dans le cadre d'une opération de désenvasement portant sur 6 millions m<sup>3</sup>, a indiqué la Direction des ressources en eau. Selon la chef de service irrigation agricole, l'entreprise publique Hydro canal chargée des travaux par l'Agence nationale des barrages et transferts a réussi à réduire de moitié les délais du projet en enlevant 25 % de la vase en l'espace de quatre mois au lieu de sept mois et demi comme convenu dans le contrat et ce, dans le respect des critères techniques, ce qui augure d'une fin de l'opération avant les délais fixés à deux ans et demi depuis juin dernier.

La nouvelle technique, adoptée pour ce projet consistant à décharger la boue dans 15 bassins réalisés sur une superficie de 200 hectares en amont du barrage, a donné des résultats positifs. Les eaux utilisées dans le désenvasement du barrage sont réexploitées.

## OUM EL-BOUAGHI

**Production de  
fruits de saison**

Une production de 5.247 quintaux de fruits de saison a déjà été réalisée, cet été, dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi où la cueillette se poursuit encore, a déclaré, jeudi dernier à l'APS, le directeur des services agricoles (DSA), Brahim Gridi. Le soutien de l'Etat et la politique du renouveau rural ont commencé à donner des résultats concrets dans cette wilaya à vocation agricole où la filière des fruits et légumes est très prisée par les agriculteurs, a précisé le même responsable. Les abricots et les pommes représentent l'essentiel de cette récolte avec, respectivement, 2.810 et 1.359 quintaux, suivis des poires (340 quintaux) et des figues (35 quintaux). La campagne agricole 2013-2014 dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi sera également marquée par la production de 73 quintaux de raisin de table, a indiqué le DSA, soulignant que la récolte de fruits, qui enregistre un taux d'avancement de 38%, se poursuit pour atteindre une production totale de plus de 20.000 quintaux. Dans cette wilaya, la superficie réservée, cette année, à la production de fruits, dont le rendement moyen a atteint les 16,38 quintaux/hectare, est de l'ordre de 984 hectares.

APS

## SOUK-AHRAS, DIRECTION DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

**Plusieurs projets hôteliers validés**

*Représentant un investissement de 656 millions de dinars, plusieurs projets hôteliers viennent d'être validés par le Comité d'aide à la localisation et la promotion de l'investissement et de la régulation foncière (Calpiref) de Souk-Ahras, a indiqué le directeur du tourisme et de l'artisanat, Zoubir Boukaâbache.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Ces projets d'investissement validés permettront de renforcer les capacités d'accueil et de contribuer d'améliorer au moyen d'une saine concurrence les prestations de services dues à la clientèle des hôtels. A terme, les capacités d'hébergement des infrastructures hôtelières de la wilaya seront ainsi portées à 213 chambres, contre 142 (246 lits) actuellement, soit une augmentation de 170 chambres, a encore précisé Zoubir Boukaâbache à l'APS. Ce sont, en tout, cinq projets touristiques qui ont reçu l'aval du Calpiref. Ils portent sur la réalisation d'un parc d'attraction et de loisirs et de deux hôtels totalisant 130 chambres, au chef-lieu de wilaya, deux autres établissements similaires dans les communes de Sadrata et d'Oued Idriss, pour une capacité globale de 30 chambres, d'un restaurant dans la localité de Sedrata et d'un motel de 10 chambres à Oued El-Kebrat. Ces investissements qui devraient offrir 250 emplois permanents contribueront à réduire de manière "significative" le déficit infrastructurel du secteur dans cette wilaya qui dispose de grandes potentialités touristiques, a également affirmé M. Boukaâbache.



Cinq zones d'expansion touristique (ZET) seront, par ailleurs, bientôt aménagées à Lehfis, El-Ma Lahmar, El-Maghassel, Kharrouba et Madaure, selon le directeur du Tourisme qui a ajouté que deux autres ZET destinées à la promotion de l'investissement touristique seront également créées à El-Batoum et à Khemissa. La réalisation de deux centres d'information et d'orientation touristique, dont les études techniques sont en voie de finalisation, contribueront à une meilleure redynamisation du secteur, tout comme l'augmentation du nombre d'agences de voyage

et de tourisme qui est passé de deux, en 2011, contre 5 actuellement.

Dans la wilaya de Souk-Ahras, le secteur du tourisme prévoit également le lancement d'études en vue de l'aménagement des sources thermales d'El-Khenga, dans la commune de Zaârouria, et de Hammam Tassa, dans la localité d'Ouillen, selon le même responsable qui a souligné que les travaux de mise à niveau de Hammam Ouled Idriss, portant sur la réalisation d'une salle de soin et d'un hôtel, ont atteint un taux d'avancement de 40%.

B. M.

## ORAN, COMMUNE D'EL-KARMA

**Nouveau marché de grossistes prochainement**

Un nouveau marché destiné aux grossistes sera réalisé prochainement à El-Kerma, commune située au sud de la daïra d'Es-Sénia (Oran), a annoncé le directeur de l'Agence de régulation foncière de la wilaya d'Oran (AGEFOR). "Ce marché faisant partie d'un projet de réorganisation de l'activité commerciale au niveau de la wilaya d'Oran, sera implanté en face du marché de gros de fruits et de légumes d'El-kerma sur une superficie de 30 hectares", a déclaré, à l'APS, Omar Henaoui. Son lieu d'implantation lui confère une position de choix en terme

d'attractivité, compte tenu de l'existence d'un important réseau routier pour étoffer le réseau commercial de grossistes dont, notamment, celui d'Oran appelé à être délocalisé au niveau d'El-Kerma, une commune située à une dizaine de kilomètres d'Oran. Le dossier de ce projet de pôle commercial abritant des activités diverses avec parking, cafétérias et motel, pris en charge par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales est en cours pour "la distraction du terrain", a encore indiqué le même responsable.

Cette assiette foncière, une terre à très

faible rendement agricole, a été attribuée à l'Agence de régulation foncière de la wilaya qui est chargée de se procurer les crédits bancaires nécessaires pour la réalisation de cette infrastructure commerciale qui a été décidée par l'ex-wali, Abdelmalek Boudiaf, a expliqué Omar Henaoui.

Par ailleurs, l'AGEFOR compte lancer prochainement un plan de développement quadriennal (2014-2017) de 900 logements promotionnels haut standing sur ses propres assiettes réparties sur huit sites de la wilaya, a annoncé son directeur.

APS

## CONSTANTINE, DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE

**Distribution de trousseaux scolaires**

Un total de 37.252 élèves démunis a bénéficié depuis la semaine dernière dans la wilaya de Constantine, de trousseaux scolaires dans le cadre d'un programme de solidarité confié à la Direction de l'Action sociale (DAS), a indiqué cette dernière. L'opération qui a nécessité une enveloppe financière de près de 30 millions de dinars octroyés par le ministère de la Solidarité nationale, a été menée en coordination avec les 12 communes de la wilaya de Constantine qui ont établi les listes nominatives des élèves concernés à l'issue d'une enquête effectuée sur les reve-

nus des familles, a précisé, à l'APS, Mohamed Lamine Rehaïlia, chargé de l'information et de la communication au sein de cette direction.

Pas moins de 9.838 élèves recensés dans la commune de Constantine sont concernés par cette action, 9.361 autres résident à El-Khroub, 5.790 à Hamma-Bouziane, 2.050 à Ibn Badis et 1.020 à Beni Hmidène, selon le responsable qui a ajouté qu'une commission de wilaya chargée de cette opération, présidée par le directeur de l'Action sociale, a été installée.

Un lot de 400 trousseaux a été prélevé de

ce quota pour être réservé aux enfants handicapés issus de familles nécessiteuses, a encore ajouté la même Direction, rappelant qu'environ 20.000 trousseaux scolaires avaient été distribués l'année dernière à des écoliers dans le besoin.

Des actions de solidarité similaires ont également été organisées dans la wilaya de Constantine par la Direction de l'éducation et plusieurs associations de bienfaisance, à l'occasion de la rentrée scolaire marquée par l'accueil de 205.069 élèves, dont 17.680 nouveaux inscrits.

APS

UNIVERSITE MOULOUD-MAMMERI

# Une rentrée difficile !

*C'est à une rentrée difficile qu'ont droit les étudiants de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou cette semaine. C'est du moins le point sur lequel s'accordent les témoignages des étudiants que nous avons pu approcher au niveau des deux campus de Hasnaoua et Tamda.*

PAR LOUNES BOUGACI

Les choses ne se déroulent pas tel qu'il se doit donc et il était somme toute prévisible que toutes les difficultés relevées soient au rendez-vous. La principale raison est la précipitation dans laquelle se déroule ladite rentrée. En ces premiers jours de la rentrée universitaire 2013/2014, c'est plutôt au niveau des résidences universitaires que plusieurs problèmes se posent parfois avec acuité pour les étudiants qui y atterrissent. Les aléas de la rentrée universitaire concernent plus particulièrement les nouveaux étudiants inscrits, a-t-on constaté. La première insuffisance que les étudiants ont eu à affronter, c'est l'absence de restauration, mais aussi celui de l'indisponibilité d'eau potable dans les robinets de la majorité des cités. Dans bon nombre parmi ces dernières, il a été constaté que le service minimum en matière de nettoyage des cités n'a pas été effectué. C'est le cas au niveau de la cité des jeunes filles de Mdouha, l'une des plus anciennes, située à l'entrée est de la ville de Tizi-Ouzou. Les étudiantes ont dû passer ces premiers jours sans eau ni pour boire et surtout pour se laver. Les étudiants et les étudiantes ont droit à des repas froids puisque les réfectoires sont encore fermés. Pourtant, il y a plusieurs jours depuis que les étudiants concernés par les examens de rattrapage ont déjà rejoint des cités universitaires de l'université Mouloud-Mammeri qui en compte 7 : Hasnaoua I et Hasnaoua II, Boukhalifa, Oued Aïssi, Tamda, Hamlat et



l'Habitat. D'autres cités sont toutefois épargnées par ce genre de problèmes comme celle de Hasnaoua II où les étudiantes ont droit à des repas complets au sein de la résidence universitaire et où le problème d'eau ne se pose pas. Les autres étudiants s'interrogent, d'ailleurs, pourquoi des problèmes touchent certaines résidences et non pas d'autres ? Depuis le 4 septembre passé, jour où les premiers étudiants ont commencé à affluer sur l'université de Tizi-Ouzou, c'est plutôt le statu quo. A la résidence universitaire de Oued Aïssi, les universitaires déplorent également une multitude d'insuffisances qui compromettent le bon déroulement de la rentrée universitaire. Le problème que pratiquement l'ensemble des étudiants dénoncent à l'unanimité est celui de l'absence d'hygiène et l'insalubrité qui caractérise les cités U. Il y a lieu, en outre, de rappeler que le problème qui ne manquera pas de surgir cette année aussi, est celui du sureffectif qui frappe de plein fouet cette université qui voit les rangs des étudiants qui la fréquentent grossir. Ceci, au

moment où les infrastructures ne s'améliorent pas à la hauteur de ce changement. Pour cette année universitaire, on comptera 48.000 étudiants au total. Ils seront répartis sur les 7 campus et les différentes cités. Le nombre des inscrits en première année est de l'ordre de 6.842. Le problème de la surcharge s'exacerbera quand on sait qu'aucune nouvelle infrastructure ne sera réceptionnée au courant de l'année universitaire 2013/2014. Les nouveaux bacheliers seront répartis comme suit : 1303 pour la spécialité technologie, 1.147 en sciences économiques et de gestion et 613 en sciences de la nature et de la vie. Quant aux spécialités de chirurgie dentaire, pharmacie et mathématique, on recense respectivement : 68, 127 et 198 nouveaux étudiants en première année. « Plus de 94% de ces nouveaux inscrits sont issus de la wilaya de Tizi-Ouzou, alors que le reste des étudiants provient essentiellement des wilayas de Boumerdès, Bouira et Béjaïa », ont indiqué les responsables de l'université de Tizi-Ouzou.

L. B.

PROJETS FINANCÉS PAR L'ANSEJ

## 5 % de taux d'échec

Cinq pour cent des projets financés par l'antenne de Tizi-Ouzou de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) ont abouti à un échec. C'est là un chiffre qui a été communiqué cette semaine à la presse par les responsables locaux de ce secteur. Il s'agit de projets financés dans le cadre du dispositif en question dont l'objectif principal est de contribuer à absorber le taux de chômage qui connaît des pics alarmants ces dernières années dans la wilaya de Tizi-Ouzou. D'autres cas de jeunes ayant postulé pour avoir droit à cette aide financière pour le lancement de projets dans divers domaines n'ont pas procédé aux remboursements dans les délais réglementaires des prêts contractés. Ces jeunes sont actuellement poursuivis en justice afin de procéder aux remboursements des crédits bancaires contractés dans le même sillage. Il s'agit, dans bien des cas, de jeunes qui ont investi dans des domaines où l'activité en question est carrément saturée comme c'est le cas, entre autres, des boîtes de

communications et de publicité où la concurrence fait rage et où il existe de grandes boîtes dotées de moyens financiers énormes. D'autres citoyens, ayant eu recours aux services de l'Ansej, se sont retrouvés à la tête d'entreprises alors qu'ils n'ont aucune expérience sur le terrain. Dans le cas où les promoteurs dans le cadre de l'Ansej font faillite, il y a lieu de rappeler qu'il est procédé illico presto à la saisie du matériel et par la suite, ce dernier est vendu aux enchères, conformément aux dispositions qui régissent ce créneau. Toutefois, les projets qui ont fait long feu ne doivent pas faire oublier ceux qui ont été couronnés par un franc succès. Ils sont plus de 75 % à avoir réussi à rembourser leurs crédits bancaires dans les délais impartis. Un chiffre qui est, on ne peut plus, positif compte tenu des difficultés que rencontrent la majorité des promoteurs durant les premiers mois de leurs activités. Les chiffres relevés dans ce domaine font ressortir ainsi que la wilaya de Tizi-Ouzou vient en tête des quarante-huit wilayas du

pays avec pas moins de 1.718 projets pris en charge. Grâce au dispositif Ansej, des milliers de jeunes de la wilaya de Tizi-Ouzou ont pu échapper aux griffes du chômage dont certaines ont été la proie pendant plus d'une décennie. Ce ne sont pas seulement les jeunes hommes qui ont pu profiter allègrement de ce dispositif mais la gent féminine aussi. Elles sont également des milliers à avoir monté des petites entreprises allant du simple cybercafé jusqu'aux entreprises de réalisation et d'entretien. Des femmes qui ont cru en leurs capacités et fait confiance à leur volonté. Quelles que soient les insuffisances qui peuvent être relevées concernant ce dispositif, personne ne peut nier qu'il a constitué une panacée efficace pour faire sortir d'un désespoir certain une bonne tranche de la jeunesse qui n'avait aucune perspective salubre devant eux.

L. B.

MAISON DE LA CULTURE

## Hommage à Belhanafi

La maison de la culture de Tizi-Ouzou en collaboration avec les "Amis de Mohammed Belhanafi" organisent aujourd'hui et demain un hommage au poète disparu Mohammed Belhanafi. Cette activité est organisée avec l'apport de l'assemblée populaire de wilaya, la direction de la culture, l'assemblée populaire communale de Tizi-Ouzou, l'assemblée populaire communale d'Ath Yenni et l'association culturelle Adrar Nath Quedia. Le public de la maison de la culture Mouloud-Mammeri aura droit à une exposition sur la vie et l'œuvre de Mohamed Belhanafi et aux ventes du CD de ce poète. Un départ vers le village Aït Sidi Athmane à Ouacif pour le dépôt d'une gerbe de fleurs est aussi prévu ce matin. Dans l'après-midi, les organisateurs annoncent une conférence sur la vie et l'œuvre de Mohamed Belhanafi, animée par les écrivains Saïd Chemakh et Boualem Rabia. Puis, demain, le public aura droit à un gala en hommage à Mohamed Belhanafi avec la participation d'une pléiade d'artistes dont Djaffar Aït Menguellet, Chabba, Rabah Ouferhat, Djamel Kaloun, Medjahed Hamid, Malek Kezoui, Djaffar Ali Mammam, Drifa et Jiji. Rappelons que le regretté Mohammed Belhanafi était entre autres le parolier du célèbre chanteur Idir et de la chanteuse Malika Domrane.

UNIVERSITE MOULOUD-MAMMERI

## 89 nouveaux enseignants recrutés

L'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou compte recruter pas moins de 89 nouveaux enseignants titulaires pour l'année universitaire 2013/2014. Cette mesure s'inscrit dans la perspective d'améliorer la qualité de la prise en charge pédagogique des étudiants. Ces nouvelles recrues viendront s'ajouter aux 2.000 enseignants, tous grades confondus, déjà en poste dans le même établissement. Avec l'ouverture de quatre vingt neuf nouveaux postes budgétaires, l'université de Tizi-Ouzou respirera mieux. Le recrutement des quatre vingt neuf enseignants de rang de maître assistant de classe B, sera effectué par voie de concours. Notons que même si ces nouveaux recrutements feront baisser la pression du manque d'enseignants, il n'en demeure pas moins que le quota en question reste en deçà des besoins exprimés par l'université de Tizi-Ouzou. En effet, cette dernière accuse un déficit en matière d'enseignants dans plusieurs modules comme les langues étrangères, l'informatique, l'architecture... Pour l'instant, les responsables de l'université en question font appel aux enseignants vacataires afin de parer au plus pressé.

L. B.

GUINÉE, VIOLENCES PRÉ-  
ELECTORALES**1 mort et 51  
blessés à Conakry**

Une personne a été tuée par balle et 51 autres ont été blessées dans de violents incidents lundi à Conakry entre des partisans de l'opposition et les forces de l'ordre, en pleine campagne pour les élections législatives, a annoncé le porte-parole du gouvernement guinéen, Albert Damantang Camara.

Ce bilan, établi à la mi-journée d'après des sources sécuritaires et hospitalières, fait état "d'un mort par balle (un élève-gendarme), deux blessés (deux gendarmes) toujours par balle", a affirmé M. Camara dans un communiqué de la présidence guinéenne, reproduit par des médias.

"Par ailleurs, 49 blessés légers ont été traités dans les centres médicaux" de la banlieue, a-t-il ajouté, ce qui porte le total à 51 blessés.

Le porte-parole, cité par l'AFP, a précisé qu'il s'agissait du bilan "seulement pour ce lundi". Dimanche, 24 blessés légers avaient été enregistrés après des heurts entre militants du pouvoir et de l'opposition dans la banlieue de Conakry, selon le gouvernement.

Ces violences surviennent à quelques jours du scrutin législatif du 28 septembre. Initialement prévues ce 24 septembre, les législatives ont été repoussées de quatre jours après des tractations entre le pouvoir et l'opposition sous l'égide de la communauté internationale, pour une meilleure organisation du vote.

Les violences, selon des médias, ont éclaté lundi dans la banlieue quand des centaines de jeunes militants de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG, de Cellou Dalein Diallo, principal opposant), armés de bâtons et de pierres, ont érigé des barricades de fortune sur une des principales artères de la banlieue. Selon des témoins cités par l'AFP, les protestataires accusent les partisans du pouvoir d'avoir attaqué dimanche un cortège de l'épouse de leur leader Cellou Dalein et brûlé un de ses véhicules dans la banlieue.

## NIGERIA, INONDATIONS

**Plus de 4.000  
personnes  
déplacées**

Plus de 4.000 personnes ont été déplacées suite aux récentes inondations qui ont ravagé plusieurs régions de l'Etat de Katsina, dans le nord-ouest du Nigeria, ont annoncé lundi les autorités locales.

"Les inondations ont dévasté 17 gouvernements locaux de l'Etat de Katsina", a affirmé le secrétaire exécutif de l'Agence de réhabilitation et de secours de la région, Hassan Raayau, faisant état de "au moins 4.000 déplacés".

Néanmoins, le responsable a expliqué que "malgré l'amplitude de cette catastrophe, les dégâts ne sont pas aussi désastreux que ceux enregistrés l'année dernière, où plus de 10.536 personnes avaient été touchées".

Selon ce dernier, la baisse du nombre de victimes est due à une campagne de sensibilisation agressive organisée par le ministère nigérian de l'Environnement sur les dangers des inondations.

Près de 150 personnes ont péri dans les inondations enregistrées cette année dans ce pays ouest-africain, selon des ONG.

ONU, 68<sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**La Syrie au cœur des débats**

*La semaine la plus intense de l'année commence lundi au siège de l'Onu où près de 200 dirigeants passeront en revue les points chauds du globe, en priorité la Syrie, et évalueront les progrès du désarmement ou de la lutte contre la pauvreté.*

Le président américain Barack Obama, qui devait arriver lundi en milieu de journée à New York, son homologue français François Hollande et de nombreux autres chefs d'Etat et ministres se succéderont dès mardi à la tribune de cette 68<sup>e</sup> Assemblée générale, dans un cadre provisoire moins impressionnant que l'hémicycle habituel, en réfection.

Le nouveau président iranien modéré, Hassan Rohani, est très attendu. Ces derniers jours, il a multiplié les déclarations plutôt conciliantes, saluant en particulier le ton "positif et constructif" de M. Obama. Les Etats-Unis et leurs alliés ont pris bonne note mais restent à ce jour prudents. Pour Washington, ces propos récents ne sont "pas suffisants" pour répondre aux inquiétudes de la commu-

nauté internationale sur le programme nucléaire iranien.

La rencontre — prévue hier — entre Hassan Rohani et François Hollande sera une première depuis 2005 : les contacts à ce niveau entre l'Iran et les Occidentaux restent assez rares depuis la révolution islamique de 1979.

Parallèlement à l'Assemblée, les grandes puissances vont poursuivre en coulisses des négociations sur la crise majeure du moment : la guerre en Syrie, qui a fait 110.000 morts depuis mars 2011.

Washington, Paris et Londres d'un côté et Moscou de l'autre s'opposent depuis dix jours sur les moyens d'appliquer un plan pour éliminer les armes chimiques que Damas est accusée par les Occidentaux d'avoir utilisées contre sa population. Dimanche, le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, a accusé les Etats-Unis d'exercer un "chantage" sur la Russie afin qu'elle accepte une résolution contraignante pour son allié syrien. Si les positions se rapprochent, le Conseil de sécurité pourrait adopter une résolution dans le courant de la semaine, sortant ainsi de sa paralysie dans la crise syrienne.

**Baisse de l'aide publique  
au développement**

La journée de lundi sera essentiellement

consacrée à des réunions à haut niveau sur les moyens de réaliser les objectifs de développement durable fixés par l'Onu et de ramener la paix en République démocratique du Congo (RDC).

Dans l'est de la RDC riche en ressources minières s'affrontent l'armée congolaise, soutenue par les Casques bleus de la Monusco (Mission de l'Onu), et les rebelles du mouvement M23. Les civils, chassés de leurs foyers et victimes d'exactions sont les principales victimes de ces combats. Les rebelles ont reculé fin août mais continuent de menacer Goma, la capitale provinciale.

Des pourparlers de paix entre Kinshasa et le M23, ouverts le 10 septembre à Kampala, piétinent. L'Onu et Kinshasa accusent le Rwanda et l'Ouganda voisins de soutenir militairement le M23, ce que ces deux pays démentent.

L'émissaire de l'Onupour les Grands lacs, Mary Robinson, réunit ce lundi des ministres des grandes puissances et des pays de la région, qui avaient signé en février à Addis Abeba un accord-cadre censé pacifier la RDC.

En 2000, l'Onu s'était fixé comme objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) de réduire la pauvreté et d'améliorer l'accès aux soins, à l'eau et à l'éducation sur la planète, avec 2015 pour première échéance.

## BLOCUS ISRAËLIEN

**Le SG de l'Onu appelle à la levée  
"des mesures punitives"**

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a exhorté lundi les autorités israéliennes à lever le blocus ainsi que toutes "les mesures punitives" imposées au peuple palestinien, notamment dans la bande de Ghaza. "Le secrétaire général recommande la levée du blocus et exhorte Israël à revoir ses mesures punitives contre les civils", a déclaré M. Ban Ki-moon dans son rapport présenté devant la 24<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'Homme (CDH) à Genève. En effet, le chef de l'Onu s'est dit préoccupé par la situation des droits humains en

Cisjordanie, citant, notamment, les actes de violence commis par les colons, la poursuite des démolitions et des expulsions forcées, l'usage excessif de la force et la détention d'enfants en Israël. Le rapport, présenté par la Haut-commissaire adjointe aux droits de l'Homme, Flavia Pansieri, relève également des cas de mauvais traitements de détenus dans des établissements pénitentiaires. Le SG des Nations unies a ainsi souligné la nécessité de prendre des mesures pratiques pour mettre fin à l'impunité dont continuent de jouir les auteurs des crimes et des violations du droit humani-

taire et de la légalité internationale, évoquant "l'échec de toutes les parties à enquêter efficacement sur les violations enregistrées". Ce rapport, présenté à titre périodique au Conseil des droits de l'Homme, se base sur les informations recueillies sur place par la représentation du Haut-commissariat aux droits de l'Homme en Palestine. Le gouvernement israélien avait décidé, en mars 2012, de rompre sa coopération avec le Conseil des droits de l'Homme de l'Onu qui a décidé d'ouvrir une enquête sur l'impact de la colonisation dans les Territoires palestiniens.

ELECTIONS LÉGISLATIVES EN ALLEMAGNE

# Merkel tend la main aux sociaux-démocrates

*Merkel est contrainte de s'allier soit aux sociaux-démocrates du SPD, soit aux Verts, pour avoir une majorité au Bundestag malgré son score historique aux législatives de dimanche.*

**A**près son triomphe aux législatives, la chancelière conservatrice Angela Merkel, privée de son allié libéral et d'une majorité absolue, a tendu la main, lundi 23 septembre, à ses adversaires sociaux-démocrates, pour former un gouvernement.

La chancelière est contrainte de s'allier soit aux sociaux-démocrates du SPD, soit aux Verts, pour avoir une majorité au Bundestag (chambre basse du parlement), malgré son score historique aux législatives de dimanche.

"Nous sommes ouverts pour mener des discussions [...] J'ai eu un premier contact avec le président du SPD", Sigmar Gabriel, a déclaré Angela Merkel, lors d'une conférence de presse. Mais ce dernier a demandé à en parler d'abord, en interne, au sein de la direction du SPD, qui se réunit vendredi. La chancelière a jugé cela "bien compréhensible".

Avec 41,5% des voix et 311 sièges sur les 630 que comptera le prochain Bundestag, la chambre basse du Parlement allemand, les conservateurs (CDU/CSU) de la chancelière ont enregistré leur meilleur résultat depuis la réunification allemande en 1990. Et raté de peu la majorité absolue, qui ne s'est plus vue en Allemagne depuis le chancelier Konrad Adenauer en 1957.

L'échec de leurs alliés libéraux FDP à franchir les 5%, une première en 65 ans, ne leur laisse que deux partenaires possibles : le SPD (25,7%, 192 sièges) et les Verts (8,4%, 63 sièges). Angela Merkel ne s'attend pas à une conclusion rapide des négociations. "Cela prendra un certain temps (mais) la CDU est prête à mener ces

discussions et nous verrons bien", a-t-elle indiqué.

## Un accord avec le SPD "très compliqué"

En moyenne, les négociations post-électorales pour former un gouvernement en Allemagne durent environ un mois. Mais lors de la précédente grande coalition, en 2005, elles avaient mis deux mois et quatre jours à se conclure. Ayant déjà l'expérience, concluante pour elle, d'une coopération gouvernementale avec le SPD lors de son premier mandat (2005-2009), il est naturel que la chancelière se tourne vers lui en priorité.

"Merkel n'aurait pas trop de mal à trouver un compromis sur le salaire minimum, les retraites ou les impôts" avec le SPD, selon l'hebdomadaire *Die Zeit*. Mais le SPD, qui fut politiquement la grande victime de la dernière "grande coalition", promet de vendre chèrement son soutien. La secrétaire générale des sociaux-démocrates, Andrea Nahles, a averti lundi les conservateurs qu'il n'y avait "aucune automaticité" menant à la formation d'une "grande coalition". De son côté, la vice-présidente du parti, Manuela Schwesig, a estimé qu'un accord "semble très compliqué, au vu des thèmes que nous défendons".

## Majorité mathématique des partis de gauche

Angela Merkel a également laissé ouverte la porte à des contacts avec les Verts, même si cette alliance est considérée comme "à priori très peu vraisemblable", par Ulrich von Alemann, politologue de



l'Université de Düsseldorf. "Les résistances dans les deux camps sont trop fortes. Le fossé trop vaste", jugeait le quotidien *Süddeutsche Zeitung* (SZ), comme la plupart des commentateurs.

Des négociations "seraient certainement très délicates", a reconnu Volker Kauder, chef du groupe parlementaire CDU, un proche de la chancelière. Elles risqueraient d'être particulièrement houleuses avec la CSU, branche bavaroise et très conservatrice de la CDU, dont la philosophie paraît difficilement compatible avec la culture libertaire des écologistes.

La CSU avait par exemple obtenu la création d'une prime aux mères au foyer lors

de la législature précédente, baptisée "prime au fourneau", aux antipodes des positions sociétales des Verts. La CDU devra en tout cas vivre avec la pression d'une majorité mathématique des partis de gauche dans les deux chambres du Parlement (Bundestag et Bundesrat). L'attelage SPD-Verts associé à la gauche radicale Die Linke dispose de 319 sièges sur 630 au Bundestag.

S'ils s'alliaient, ils seraient en mesure à tout moment de faire tomber Angela Merkel. Le SPD comme les Verts ont toujours rejeté cette éventualité, estimant que Die Linke n'était pas "mûre" pour gouverner.

## Merkel salue "un vote fort pour l'Europe"

**L**a chancelière allemande, Angela Merkel, a salué lundi le score de son parti conservateur comme un "vote fort pour une Europe unie", en soulignant que sa politique pour résoudre la crise resterait inchangée. "C'était un vote clair pour une Europe unie", a dit la présidente des chrétiens-démocrates (CDU/CSU) au siège de son parti, évoquant leur score de 41,5 % aux élections législatives, le meilleur depuis la réunification du pays en 1990.

Questionnée pour savoir si on pouvait attendre désormais de l'Allemagne plus de flexibilité sur ses exigences de réformes structurelles et de rigueur budgétaire en Europe, Angela Merkel a répondu : "Notre politique européenne ne va pas changer." "Nous devons sortir renforcés de la crise." Il y a une dizaine d'années, l'Allemagne était considérée comme "l'homme malade de l'Europe" et désormais elle est considérée comme un "pôle de stabilité" dans l'UE, a-t-elle affirmé. "Les autres peuvent y arriver", a-t-elle ajouté.

Victorieuse, dimanche, des élections législatives, la chancelière allemande Angela Merkel ne pourra pas gouverner seule. Malgré leur meilleur résultat électoral depuis la réunification du pays et leurs 311 députés sur 630, les conservateurs de la CDU-CSU ne peuvent pas compter sur leurs alliés traditionnels, les libéraux du FDP, qui n'ont pas dépassé 5% des suffrages et ne seront donc représentés au Bundestag.

Les partis de gauche, le SPD, les Verts et Die Linke (extrême gauche) ont même la majorité mathématique au

Bundestag. S'ils s'alliaient, ils seraient en mesure à tout moment de faire tomber Angela Merkel, même si le SPD et les Verts ont rejeté cette éventualité, estimant que Die Linke n'est pas mûre pour gouverner.

### Le chef des libéraux démissionne

Philipp Rösler, chef de file des libéraux allemands du FDP depuis 2011, a remis lundi 23 septembre sa démission au lendemain de la débâcle électorale de son parti. Les libéraux, qui étaient alliés à Angela Merkel dans la coalition sortante, ressortent lessivés du scrutin avec 4,8 % des voix, quatre ans avoir avoir réalisé le meilleur score de leur histoire (14,6 %). Pour la première fois depuis la création du parti en 1948, le FDP n'aura aucun représentant au Bundestag. Il lui reste quatre élus au Bundesrat, la chambre haute du Parlement.

Par ailleurs ministre de l'économie et vice-chancelier, M. Rösler, 40 ans, avait présenté son parti pendant la campagne comme celui de "de la famille normale, avec un père et une mère qui travaillent et deux enfants, cette famille dont ne parlent jamais les journaux". Il avait diabolisé les adversaires "rouges, rouges, verts", c'est à dire les sociaux-démocrates, le parti de la gauche radicale (Die Linke) et les écologistes, qui veulent augmenter les impôts, c'est "pour payer la dette des autres".

### La presse européenne salue le triomphe d'Angela Merkel

Le triomphe aux législatives de la chancelière Angela

Merkel, réélue pour un troisième mandat "historique" à la tête de l'Allemagne, est salué lundi 23 septembre par l'ensemble de la presse en Europe. "Merkel frôle la majorité absolue", titre le quotidien espagnol de centre gauche *El País*, qui parle d'un "résultat sans précédent depuis l'époque du chancelier Konrad Adenauer (CDU) il y a 50 ans". Le journal de centre droit *El Mundo* évoque quant à lui une "victoire historique". "Triomphe retentissant de Merkel, qui espère gouverner en solitaire", explique encore le quotidien conservateur *ABC*.

Pour le grand quotidien italien *Corriere della Sera*, la victoire d'Angela Merkel est "historique". *La Stampa* affirme quant à elle que l'Allemagne a "couronné Angela Merkel". Au Royaume-Uni, le quotidien conservateur *Daily Mail* juge de son côté qu'en remportant un troisième mandat, Mme Merkel "est devenue la (Margaret) Thatcher d'Allemagne".

En France, le quotidien libéral *Le Figaro* salue "le triomphe de Merkel" : "plébiscitée avec plus de 42% des suffrages, la chancelière d'Allemagne était tout près d'obtenir hier soir la majorité absolue en sièges au Bundestag", écrit le journal français. "Triomphale", titre simplement le quotidien économique *Les Echos*. "Merkel gagne avec la majorité absolue", affirme au Portugal l'influent journal économique *Jornal de negócios*, tout comme le *Diario de Noticias* qui indique que "les télévisions donnent une majorité absolue à la CDU d'Angela Merkel".

R. I./Synthèse

SOINS CAPILLAIRES

## La coloration des cheveux est-elle dangereuse pour la santé ?

1 femme sur 2 se colore les cheveux. Certains experts mettent en cause des composants des produits qui seraient responsables d'allergies ou d'autres maladies.

La coloration répétée des cheveux pourrait représenter des dangers pour la santé. En effet des ingrédients allergisants sont pointés du doigt, des risques de cancer sont mentionnés. Une femme sur deux se colore les cheveux. Certains experts mettent en cause des composants des produits qui seraient responsables d'allergies ou d'autres maladies. Parmi les ingrédients pointés du doigt dans une coloration, il y a la paraphénylènediamine (PPD), un allergène notoire de la famille des amines aromatiques. Les allergies à la PPD peuvent être sévères. Les fabricants s'engagent à réduire son taux (2 %) dans les colorations, mais pas à la supprimer.

### Des allergies à la paraphénylènediamine

La PPD permet les colorations foncées et la couverture des cheveux blancs. Les colorations claires (décolorations) ne présentent pas le même risque, puisqu'elles ne contiennent pas de PPD. Cet ingrédient est aussi présent en grande concentration dans les tatouages au henné noir. Résultat, les cas d'allergies à ce type de tatouage sont nombreux. Et surtout, les femmes qui y ont réagi se voient ensuite privées de coloration, du fait de la PPD. Le résorcinol est aussi incriminé dans des cas d'allergies à la coloration. Son rôle est de soulever les écailles et permettre aux pigments colorants d'agir. Face à ces risques, les professionnels se veulent rassurants. Il est vrai que les produits ont évolué et qu'un "grand ménage" a été fait à la fin des années 70, quand nombre d'ingrédients très allergisants ont été supprimés des formulations. Mais il en reste.



La coloration des cheveux, déconseillée aux moins de 16 ans

Une nouvelle législation européenne concernant l'étiquetage est entrée en application depuis novembre 2011. Il est indiqué que ces colorations ne sont pas destinées aux moins de 16 ans, qu'elles ne doivent pas être utilisées sur les cils et les sourcils, ni en cas d'éruption cutanée sur le visage ou de cuir chevelu irrité. Concernant le test à faire 48 heures avant, les avis sont mitigés. L'absence de réaction à une touche d'essai ne garantit pas l'absence de réaction à la coloration, car des réactions d'allergie retardée peuvent survenir 12 ou 15 jours après.

Risques de cancer pour les professionnels de la coiffure ?

Pour les professionnels de la coiffure, le risque de cancer est mentionné. Le Circ (Centre international de recherche contre le cancer) a conclu en 1993 que le métier de coiffeur exposait à un risque "probablement cancérigène" pour les hommes. Il s'agit essentiellement d'un risque de cancer de la vessie. Qu'en est-il des femmes qui se colorent les cheveux chaque mois ? Les études sont contradictoires. « La vérité, c'est que l'on n'en sait rien », répond Marie-France Corre, consultante spécialisée en produits de consommation. Et même si le risque pour la santé est minime mais réel, faisons

– comme pour les médicaments – une balance bénéfique/risque. Car une femme qui cache ses cheveux blancs gagne en confiance en elle, et ce peut être un réel facteur de bien-être... avec un bénéfice sur la santé. »

### La peau favorise la pénétration des actifs

Le Pr Dominique Belpomme, cancérologue, fervent partisan des produits naturels, présente quant à lui un avis tranché : « La peau n'est pas une barrière de protection, elle favorise la pénétration des actifs. Pour preuve, en médecine, on se sert de patch cutané pour faire passer des actifs, car la peau agit comme un diffuseur. Et ces actifs cancérigènes contenus dans la coloration – principalement les amines aromatiques – présentent un danger réel en raison de leur faible dose. Car c'est justement ces faibles doses, mais répétées de façon chronique, qui augmentent le risque. »

### La répétition entraîne un risque toxique

Nos experts s'accordent sur un point : c'est la chronicité qui fait le risque. Or, une femme qui cache des cheveux blancs à 35/40 ans va refaire une coloration chaque mois, pendant des années. « S'il y a bien une mesure de prudence à prendre, c'est vis-à-vis des jeunes filles, qui se colorent les cheveux de plus en plus tôt, explique Marie-France Corre. Plus tard arrive la première coloration, mieux c'est. Même conseil de prudence vis-à-vis des femmes enceintes. » C'est un peu comme si l'on avait un capital toxique dont on userait avec le maximum de parcimonie.

Source Magazine Santé

COLORATION POUR CHEVEUX

## Quel type choisir ?

En matière de coloration, il existe différentes techniques : permanente ou temporaire, chimique ou végétale. Avant de choisir, il est important de connaître leurs atouts et leurs inconvénients. Teindre ses cheveux ou faire une couleur n'est pas anodin : certains produits peuvent déclencher des allergies, d'autres n'ont pas le résultat couvrant espéré. D'où l'importance de bien connaître les différences entre les techniques existantes.

### Coloration permanente : elle couvre mais fragilise le cheveu

La coloration permanente est une technique de coloration qui utilise de l'ammoniaque et des agents oxydants : la solution oxydante provoque l'éclaircissement de la mélanine ou "pigment naturel" du cheveu, ensuite rapidement remplacée avec la nuance désirée. L'ammoniaque facilitant la fixation du colorant au cœur de la tige pileuse. Une technique qui présente l'avantage d'éclaircir ou de foncer de plusieurs tons la nuance naturelle, de manière durable. Elle permet aussi de couvrir une chevelure complètement blanche.

Ce type de coloration, en agissant au cœur du follicule pileux, dans le cortex, fragilise le follicule et modifie sa structure. Par ailleurs, la repousse des cheveux s'accompagne d'un effet racines (démarcation entre la couleur d'orig-

ine et la coloration) qui implique de retoucher la couleur toutes les six semaines environ.

### Coloration semi-permanente : pour des reflets

La coloration ton sur ton qui se distingue de la coloration permanente par une teneur plus faible en eau oxygénée et l'absence d'ammoniaque. Elle apporte des reflets et de la brillance à la nuance initiale et peut couvrir jusqu'à 50 % de cheveux blancs.

La coloration semi-permanente ou directe, sans eau oxygénée, s'utilise pour foncer légèrement la teinte naturelle, lui apporter des reflets ou couvrir jusqu'à 30 % de cheveux blancs. Les colorants se déposent au niveau des écailles de la cuticule, sans modifier la mélanine du cheveu. Cette coloration s'estompe au fur et à mesure des shampooings.

### Coloration temporaire : pour la brillance

La coloration temporaire ou fugace colore, quant à elle, légèrement le cheveu... jusqu'au shampooing suivant ! Les pigments, souvent des colorants de synthèse, se déposent à la surface du cheveu pour lui donner un léger reflet et une nouvelle brillance.

La coloration végétale protège le cheveu mais reste discrète. A terme, les colorants chimiques fragilisent les cheveux et

peuvent provoquer, chez certaines personnes, des allergies. Une alternative ?

La coloration 100 % végétale, qui s'avère être aussi un véritable soin : camomille, rhubarbe, thé noir, clou de girofle, brou de noix, henné...

Les pigments, issus des plantes, gagent et protègent le cheveu sans pénétrer (et donc altérer) la fibre capillaire. A la clé : un cheveu plus vigoureux, car en agissant en transparence sur la couleur d'origine, ce type de coloration ne permet pas de transformation radicale. Superposer les couleurs végétales pour un résultat plus visible « Toutefois, il est possible de superposer les couleurs pour foncer sa nuance naturelle », assure Cécile Lainé, coiffeuse spécialisée en végétal à Paris. Sur une chevelure châtain ou châtain clair, on peut aussi utiliser les cheveux blancs pour créer un effet de mèches. »

Une couleur qui s'estompe progressivement sans phénomène de racines : « Le henné, toujours présent dans mes préparations, agit comme un fixateur de couleur et l'empêche de dégorger à chaque shampooing. » S'il est possible de faire une coloration chez soi, il est préférable, la première fois, de consulter un professionnel qui saura adapter précisément la couleur (choix des pigments, dosage, temps de pose) à vos envies, mais aussi aux pigments naturels de votre peau et de vos cheveux.

CHUTE DE CHEVEUX

## Que faire ?

Vous avez l'impression que votre chevelure perd de sa densité ? Vous semez des cheveux partout ? Le dermatologue Pascal Reygagne, spécialiste du cuir chevelu, nous donne la marche à suivre pour enrayer une alopecie.

S'il est normal de perdre cinquante cheveux par jour, au-delà de cent, on s'interroge. Pour comprendre le phénomène, qu'il soit aigu (la chute est brutale) ou chronique (la perte est lente mais continue), il faut connaître son cheveu.

Lors d'un cycle, le cheveu vit une succession de phases : pousse (anagène) – qui dure de 4 à 6 ans chez la femme ; repos (catagène) – sur 2 à 3 semaines ; et chute (télogène) – sur 2 à 3 mois. Chaque follicule (unité de base du cheveu) peut assurer 20 à 25 cycles pileux.

### Chute aiguë des cheveux

Cette alopecie est le plus souvent conjoncturelle. Pour que les cheveux aillent jusqu'au bout de leur croissance, il leur faut un environnement favorable : peu de stress, pas d'a-coup hormonal et des nutriments de qualité (des vitamines notamment). Ainsi, lors d'une grossesse ou d'une forte fièvre, c'est du cheveu "télogène" que l'on perd rapidement, alors qu'il met normalement trois mois à tomber.

### Ce qu'il faut faire :

Prendre des vitamines (du groupe B surtout) et des acides aminés (des protéines), présents dans une alimentation équilibrée et dans des compléments alimentaires (Innéov Capillaire, Léro ou Viviscal), en cure d'un à deux mois. Un soin en trois temps est conseillé : activation de la microcirculation à proximité du bulbe avec un complexe d'huiles essentielles (Complexe 5 de Furterer), massage avec un shampooing revigorant

(Forticea de Furterer, Anaphase de Ducray), puis application d'une lotion anti-chute (Dercos Aminexil SP94 Femme ou Anastim de Ducray). En un mois, la chute est en principe enrayerée. Mais, pour être sûre de traiter à bon escient, mieux vaut s'offrir, dès la première alerte, un diagnostic du cheveu et du cuir chevelu (en pharmacie ou dans certains instituts).

### Chute chronique des cheveux

Après trois mois de perte ininterrompue, on considère qu'il s'agit d'une alopecie diffuse chronique. Ce qui est le cas pour un tiers des femmes dès 40 ans dont le cycle pileux est alors raccourci, à un an, voire à six mois. Le cheveu se miniaturise, devient duvet et le follicule pileux arrive prématurément à épuisement. Le mécanisme à l'origine de cette chute chronique oblige à une prise en charge spécifique : elle dépend des apports en micronutriments, de la vascularisation et de l'innervation du follicule. Chez les femmes, ce problème n'est pas dû à une hyperandrogénie. La chute féminine étant multifactorielle, il ne faut pas attendre de miracle du minoxidil, qui n'agit que sur la vascularisation du cheveu.

### Ce qu'il faut faire :

Comblent les déficits, en fer notamment ; Vérifier le fonctionnement de la thyroïde ; Booster les cycles, avec des cosmétiques (lotions, sérums, compléments alimentaires) ; Enfin, il faut protéger ses cheveux du tabac, de l'alcool, des UV, des permanentes et des colorations. En cas de traitement hormonal de la ménopause



mieux vaut opter pour des hormones œstrogènes en patch et progestérone proches des hormones naturelles : micronisée.

EMBEILLIR SA CHEVELURE

## Recettes de grand-mère

Nous portons environ 150.000 cheveux sur la tête. Pour en prendre soin, nul besoin de gaspiller de l'argent dans des produits cosmétiques pas toujours concluants et peu naturels. Pour de beaux cheveux en toute circonstance voici 6 recettes naturelles et efficaces, économiques et naturelles. Les recettes de grand-mères n'ont plus rien à prouver. Il serait dommage de ne pas en profiter...

### La mayonnaise pour revitaliser

La mayonnaise répare, hydrate et nourrit les cheveux secs ou crépus.

Prenez 2 cuillères à soupe de jus de citron, 1/4 d'une cuillère à soupe de miel, 1 œuf, 1/4 d'une tasse d'huile d'olive, 4 gouttes d'huile essentielle de romarin. Dans un bol, mélangez bien l'œuf, le miel et le jus de citron. Versez la mixture dans une casserole et faites doucement chauffer de façon à ce que l'œuf ne cuise pas. La texture du mélange doit être crémeuse. Laissez refroidir.

Dans un autre récipient, mélangez l'huile d'olive et l'huile essentielle de romarin. Puis, versez doucement 1/3 du mélange obtenu dans la mixture aux œufs. Mélangez bien pour obtenir une « mayonnaise » homogène. Appliquez environ la mayonnaise sur vos cheveux en répar-

tissant bien. Couvrez votre tête de papier alu ou d'une serviette chaude et laissez poser au moins 15 minutes. Rincez et effectuez votre shampooing habituel. Vous pouvez aussi l'utiliser en après-shampooing (laissez poser 3 minutes avant de rincer).

### L'huile d'olive pour réparer les cheveux très secs

L'huile d'olive offre brillance et souplesse aux cheveux. Pour bénéficier de ses bienfaits, mélangez une cuillère à café d'huile d'olive, une cuillère à café de rhum et deux jaunes d'œufs.

Appliquez uniformément sur la chevelure tout en massant, puis mettez une serviette chaude autour de la tête. Laissez reposer au moins 30 minutes. Rincez, appliquez à nouveau de l'huile d'olive sur vos cheveux puis lavez-les normalement et rincez bien.

### L'argile verte pour le soin des cheveux gras

C'est bien connu, plus on lave les cheveux gras plus les sécrétions de sébum s'accroissent... Pour mettre un terme à cela, diluez une cuillère à soupe d'argile verte (que vous pouvez trouver en pharmacie) dans un bol d'eau tiède et ajoutez un peu de sel.

Étalez la mixture sur les cheveux. Laissez agir entre 15 et 20 minutes et rincez en ajoutant quelques gouttes de vinaigre de cidre. Pas besoin de faire de shampooing ensuite. L'argile verte va permettre d'absorber efficacement l'excès de sébum.

### Le son de blé, l'alternative à l'argile verte

Tout comme l'argile verte, le son de blé absorbe la matière huileuse superflue des cheveux. Avant de vous laver les cheveux, frottez et massez votre tête quelques minutes avec deux cuillères à soupe de poudre de son de blé. L'excès de gras aura disparu et vos cheveux retrouveront leur souplesse.

Aussi, si vous disposez de jus de citron, rincez-vous les cheveux en mélangeant ce jus à l'eau. Le citron fera briller vos cheveux tout en régulant également la sécrétion de sébum.

### Le yaourt pour donner de la vigueur aux cheveux fins

La caséine lactique présente dans les yaourts permet de revitaliser les cheveux fins. Mélangez trois cuillères à soupe de yaourt nature avec un œuf et étalez sur les cheveux après le shampooing. Laissez agir une dizaine de minutes et rincez.

## TOUX PERSISTANTE

# En identifier les causes...

*Contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'origine de la toux n'est pas toujours d'origine respiratoire.*

Autrement dit, une toux qui dure peut être la conséquence d'une maladie grave : cardiaque, pulmonaire, digestive, infectieuse, voire d'un cancer...

**Asthme : une toux sèche**

L'asthme est une maladie grave qui se manifeste par des sifflements, des difficultés respiratoires et par une petite toux sèche surtout la nuit et lors de l'effort. Un traitement s'impose, dont l'éviction de l'allergène en cause en cas d'origine allergique.

**BPCO : une toux matinale**

La broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), typique du fumeur, se manifeste par une toux matinale qui s'éternise au moins trois mois par an. Des crachats sont souvent associés à cette toux du matin.

Même pour un fumeur, tousser tous les matins, ce n'est pas normal. Il faut consulter pour dépister et traiter cette maladie grave.

**Origines cardiaques de la toux**

Insuffisance cardiaque avec œdème pulmonaire : essoufflement et parfois toux avec expectorations.

L'insuffisance cardiaque se manifeste par un essoufflement et parfois par une toux avec des expectorations indiquant un début d'œdème pulmonaire.

Attention, certains médicaments prescrits en cardiologie (inhibiteurs de l'enzyme de conversion) sont aussi susceptibles d'induire une toux chronique.

Il ne faut pas stopper son traitement mais en parler à son médecin.

Les origines digestives de la toux

**Reflux gastro-œsophagien ou RGO**

Les remontées acides en provenant de l'estomac provoquent des sensations désagréables de brûlures et une inflammation de la gorge se traduisant par une toux. Le traitement du reflux fait disparaître la toux.

**Origines cancéreuses de la toux**

Cancer du poumon : changement de la toux, crachats, douleurs associées. Habités à tousser, les fumeurs n'y prêtent pas forcément attention.

Ce qu'il faut surtout repérer, c'est un changement de la toux et l'apparition de signes associés : crachats, douleur...

Attention, d'autres tumeurs selon leur localisation et leur taille, peuvent entraîner une toux car elles gênent les voies respiratoires (compression de tissus, gonflement des vaisseaux du cou...).

**Origines infectieuses de la toux**

Virales ou bactériennes, de nombreuses maladies infectieuses font tousser, à commencer par la grippe, la bronchite, la laryngite et la trachéite, mais aussi, plus graves, la coqueluche et la tuberculose.

On retiendra qu'une toux inexplicable et qui s'éternise doit amener à consulter pour en identifier la cause sous-jacente. La toux peut en effet être une des manifestations d'une maladie grave.

Autrement dit, s'il s'agit d'une maladie bénigne, la toux disparaîtra rapidement et totalement. Dans le cas inverse, une consultation s'impose pour s'assurer de ne pas passer à côté d'une maladie chronique asthme, BPCO, tumeur pulmonaire, maladie cardiaque...



## AFFECTIONS NEUROLOGIQUES

# Tremblement des mains

**L**e tremblement des mains est l'affection neurologique la plus fréquente, cette affection touche une personne sur 200 environ.

Et pourtant, le tremblement des mains est très mal connu et les personnes qui en sont atteintes souffrent du regard des autres, souvent incompréhensifs.

**Le tremblement essentiel ou tremblement héréditaire...**

Le tremblement essentiel est parfois appelé tremblement héréditaire, parce qu'il se transmet des parents aux enfants. Il commence la plupart du temps par un tremblement des mains, qui se transmet ensuite à la tête, voire à la voix. Le tremblement essentiel s'accroît avec l'âge, et peut se révéler tard ; cependant l'appellation tremblement sénile n'est pas justifiée, certaines personnes peuvent même être atteintes de tremblement essentiel très tôt dans leur vie.

Si la maladie ne menace pas la vie, elle peut entraîner un handicap sérieux : tous les gestes fins comme l'écriture deviennent difficiles, voire impossibles dans certains cas. Et la gêne sociale est également très lourde : les idées fausses, lorsque l'on voit quelqu'un affecté d'un fort tremblement, sont légion...

Avec cette difficulté à se confronter au regard de l'autre naît d'ailleurs un cercle vicieux : la nervosité née de l'angoisse d'être vu augmente le tremblement, ce qui augmente l'angoisse, etc.

En premier lieu, l'idée que la personne souffrirait de la maladie de Parkinson. L'erreur est compréhensible, puisque la maladie de Parkinson entraîne aussi des tremblements, mais elle n'en est pas moins fautive.



Dans le cas du tremblement essentiel, il s'agit d'un tremblement d'action : si les muscles ne sont pas sollicités, ils ne tremblent pas.

Les mains posées sur la table restent immobiles, par exemple, alors que dans le cas de la maladie de Parkinson c'est l'inverse : l'action fait cesser le tremblement, qui se manifeste au repos.

Ni l'alcoolisme, ni la toxicomanie ne sont en cause non plus, donc si vous croisez une personne qui tremble, ne l'associez pas d'office à une dépendance !

es médecins ne sont heureusement pas démunis face au tremblement essentiel.

Plusieurs traitements existent, des bêtabloquants ou des antiépileptiques qui peuvent être utilisés en combinaison. Comme le tremblement empire avec l'angoisse ou la nervosité, pour certains patients l'utilisation d'un anxiolytique peut être envisagée pour réduire le tremblement.

Le botox, injecté dans les muscles qui tremblent pour les paralyser, rend aussi service mais les injections doivent être renouvelées régulièrement et ne sont pas dénuées d'effets secondaires.

Un autre espoir existe pour les personnes souffrant de tremblement essentiel, celui de la stimulation cérébrale profonde.

L'implantation dans le cerveau d'électrodes appliquant une stimulation à haute fréquence, envisagée pour les patients dont le handicap s'aggrave malgré le traitement médicamenteux, peut apporter un grand soulagement.

Les suites de l'opération sont cependant assez lourdes, et un traitement médicamenteux bien équilibré reste la solution préférable s'il est suffisant.

OUVERTURE DE LA SEPTIÈME ÉDITION DU FOFA

# Ahmed Rachedi, en vedette puissance 3 !

La 7<sup>e</sup> édition du Festival d'Oran du film arabe, Fofa, s'est ouverte lundi dernier en début de soirée, au centre des conventions Mohammed-Benahmed, en présence d'un représentant du ministère de la Culture, des autorités locales et d'une pléiade de stars du 7<sup>e</sup> art arabe. La cérémonie d'ouverture a été marquée par un hommage à plusieurs personnalités et figures artistiques, notamment Ahmed Rachedi, qui est en même temps le président d'honneur de cette édition, à l'actrice égyptienne Leila Taher, ainsi qu'au comédien syrien, Assad Fadha.

PAR IDIR AMMOUR

Les organisateurs ont choisi à l'ouverture de ce festival la projection du premier film de l'Algérie indépendante *Une si jeune paix* de Jacques Charby, réalisé en 1964. Près de 200 œuvres représenteront une quinzaine de pays du monde arabe dont : l'Algérie, l'Arabie saoudite, le Bahreïn, l'Égypte, les Emirats arabes unis, l'Irak, la Jordanie, le Koweït, le Liban, le Maroc, la Mauritanie, la Palestine, le Qatar, la Syrie et la Tunisie. 38 créations seront projetées dans le cadre des compétitions longs métrages (14) court-métrages (18) et documentaires (6). Le jury de la catégorie longs métrages, présidé par le cinéaste algérien, Ahmed Rachedi, aura à juger les qualités techniques, esthétiques et artistiques de 13 films dont 2

réalisés par de jeunes Algériens, *C'est dans la boîte* de Djamil Beloucif et *Jours de cendres* de Amar Si Fodil. Parmi les autres œuvres sélectionnées, on relève un film tunisien *Die Walt* de Karim Alexander Pistra, un long-métrage marocain, *Les mécréants* de Mohsein Basri, deux œuvres de Jordanie, deux autres d'Égypte, un de Syrie, un film du Koweït, un autre d'Arabie saoudite, un du Liban et enfin un du Bahreïn. L'Algérie sera en force dans la catégorie courts métrages avec 4 œuvres parmi les 18 en lice. Il s'agit de *Square port Saïd* de Faouzi Boudjemai, *La gandoura blanche* d'Akram Zaghba, *Les jours d'avant* de Karim Moussaoui et *Iminig* d'Embarek Menad. L'Égypte, l'EAU, l'Irak, le Bahreïn, la Jordanie, le Liban, le Qatar, la Tunisie et le Maroc présenteront en outre 14 œuvres dans cette même catégorie. Le jury du court

métrage sera composé de la scénariste et réalisatrice jordanienne Ala Younis, de l'artiste-peintre algérien, Karim Sergoua, et de l'actrice algérienne Samia Meziane. Parallèlement au volet compétition et autour du cinéma, des rencontres rassembleront professionnels et festivaliers, autour de conférences thématiques sur la « Critique cinématographique » et les « Droits d'auteurs ». Les organisateurs ont annoncé également de nouvelles récompenses : une pour le meilleur film documentaire et le Prix de la Presse délivré par un jury de journalistes. Et que les films sont projetés dans différents lieux, dont le centre des conventions Mohamed -Ben-Ahmed (CCO), les salles de cinéma Maghreb, Es-Saada et la Cinémathèque d'Oran. I. A.

SOUK AHRAS

## Vers la réhabilitation du théâtre régional

Une enveloppe financière de 80 millions de dinars a été mobilisée à Souk Ahras pour la "réhabilitation et la mise à niveau" du théâtre régional de la ville, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de la culture. Les travaux de réhabilitation de cette enceinte culturelle construite en 1931, devant être entamés "en novembre prochain", donneront notamment lieu à la réfection de la plomberie-sanitaire, de l'éclairage, de la menuiserie et du plancher, a-t-on précisé de même source. La rénovation des sièges et de la scène de ce théâtre de 650 places sera également entreprise dans le cadre de cette action qui sera suivie, dans une phase ultérieure, de l'installation de nouveaux équipements de sonorisation, d'éclairage et de climatisation. Une fois réhabilité, ce théâtre constituera un "important centre de rayonnement culturel" qui sera en mesure de booster la vie culturelle dans cette région, a-t-on encore souligné à la direction de la culture, précisant que les travaux de réhabilitation devront être achevés au bout d'un délai ne dépassant pas les 20 mois. En dépit de son état actuel, cette infrastructure culturelle, promue en 2008 en théâtre régional, aabrité, depuis, plus de 60 représentations théâtrales, ainsi que nombreuses manifestations culturelles et de jeunes, a-t-on rappelé. Il a par ailleurs été annoncé l'inscription d'une étude technique en vue de la réalisation, à proximité de la stèle du chahid Badji Mokhtar, à l'entrée sud de la ville, d'un théâtre de plein air de 2.500 places. Les services de la direction de la culture ont également indiqué que les travaux de réalisation du pôle culturel de Souk Ahras enregistrent un taux d'avancement de 70%, jugé "appréciable" dès lors qu'il autorise à envisager la réception de cet espace "dans le courant du premier trimestre 2014". S'étendant sur une superficie de 4,5 hectares, ce futur pôle culturel est constitué d'une maison de la culture, d'une bibliothèque de wilaya, d'un institut de formation musicale, d'un centre culturel islamique et d'un siège pour la direction de la culture.

## Exposition à la galerie Conway Hall de Londres

Houria Niati se découvre au pays de l'oncle Sam La galerie Conway Hall de Londres expose jusqu'au 13 octobre prochain les œuvres de la plasticienne algérienne Houria Niati dans une rétrospective des travaux réalisée par l'artiste peintre depuis son établissement dans la capitale britannique, annonce-t-on sur le site Internet de la galerie. A travers l'exposition intitulée *Identity Search* (Recherche identitaire), Houria Niati célèbre ses 30 années de créativité à Londres, mettant en valeur son riche parcours artistique marqué par "ses différentes mutations", à l'instar de son "passage des toiles à l'huile et au Pastel, aux travaux d'installation numérique". Accompagnés de poésies dont Houria Niati est également l'auteur, ces travaux regroupent les différentes influences subies par l'artiste depuis l'enfance en raison de son environnement familial arabo-

berbère, de ses appartenances culturelles et de ses souvenirs d'enfant dans l'Algérie coloniale. Parmi les travaux exposés *Delirium* (Délires-1984), *No to torture* (Non à la torture - 1982), *The Curtains Of Words* (Voiles des mots - 2006), *Haunted-Self portrait with a difference* (Hanté-autoportrait et différence-2007) et *What If ?* (Que se passerait-il si ?- 2012). Née en 1948 à Khemis Miliana, Houria Niati est également poète et chanteuse. Après avoir exercé dans les années 70 au ministère de la Jeunesse et des Sports en qualité de cadre chargée de la formation des jeunes, elle quitte l'administration pour se consacrer aux arts plastiques. Etablie à Londres en 1977, l'artiste entame des études dans le domaine de l'art et de la conception au Crowden School (1979-1982) et obtient en 2007 d'un diplôme des Beaux-arts à l'Université de Middlesex. *Delirium*, première

exposition individuelle de l'artiste accueillie au Centre africain de Londres, a marqué la participation de Houria Niati dans le mouvement naissant *Black art* qui a regroupé les artistes vivant en exil. Le parcours de la plasticienne s'est enrichi par d'autres expositions individuelles dont celles à Alger, de France et des Emirats Arabes Unis, ainsi que par des expositions collectives auxquelles elle a été conviée, la dernière ayant eu lieu en juin 2013 à Amman en Jordanie. Par ailleurs, l'artiste devra donner un récital dans le genre andalou avec son accompagnateur, l'Espagnol Miguel Moreno avec qui elle a constitué en 2003 le duo "Habiboun", avec un répertoire inspiré de l'œuvre de Zyriab, grand maître instrumentiste et chanteur qui a marqué le IX<sup>e</sup> siècle dans l'Andalousie musulmane. I.A.



# ACCUSÉ levez-vous !



CAMBRIOLAGE

## Charité illicite (2<sup>e</sup> partie et fin)

**Résumé :** Boudjemaâ part en vacances à Béjaïa avec sa famille. Il est sur le point d'arriver à destination quand un voisin lui téléphone pour lui annoncer que son appartement a été cambriolé.

PAR KAMEL AZIOUALI

**B**oudjemaâ était affolé. Sa femme tenta de le calmer. - Boudjemaâ, ce qui est fait est fait. Que tu t'affoles ou que tu te mettes en colère ne te servira à rien du tout. Tout ce que ces voleurs ont pu prendre on peut le remplacer... L'essentiel est que nous soyons tous en vie et en bonne santé.

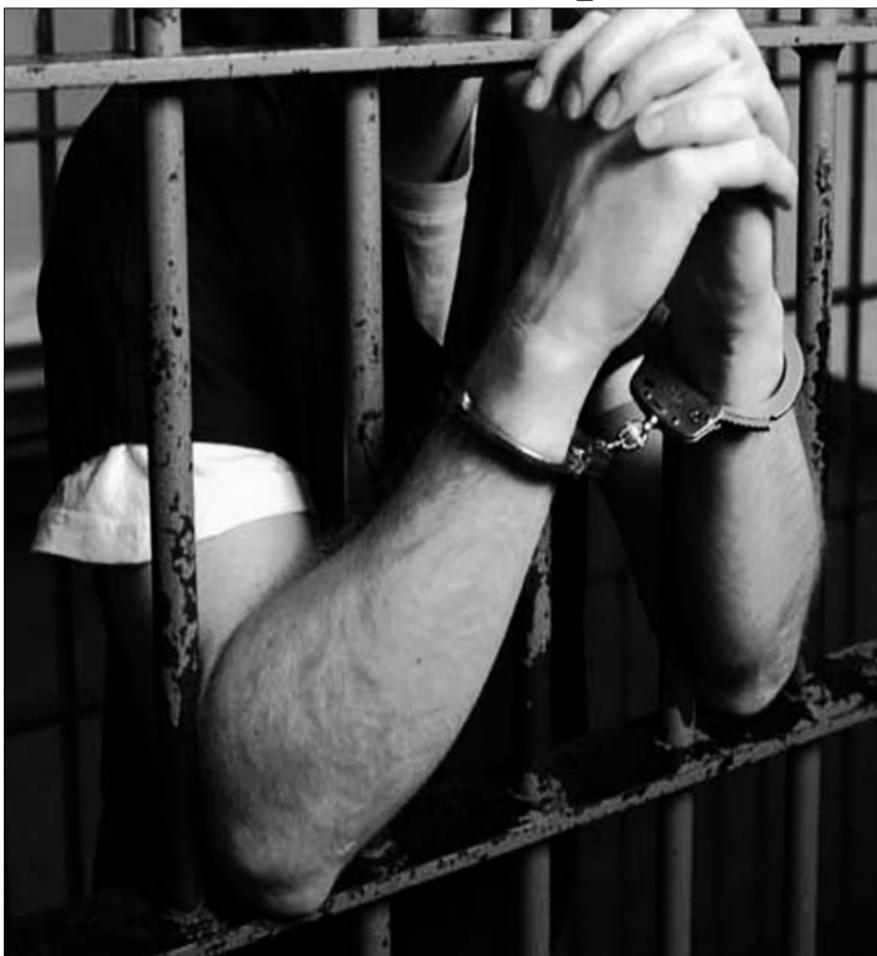
- Oui... Tu as raison... Je dois rester calme sinon je ne pourrai pas conduire. Boudjemaâ rebroussa chemin et soudain il se rappela d'un détail.

- Si ce voleur ou ces voleurs sont entrés chez nous cela signifie qu'ils ont fracturé la porte et s'ils ont fracturé la porte cela signifie que celle-ci actuellement n'est pas fermée. Oh ! là ! là ! Il faut que j'appelle Makhkhouf... Dès que la voix du voisin crépita dans le téléphone de Boudjemaâ, il se fit rassurant.

- Ne t'inquiète pas, Boudjemaâ. J'ai sorti une chaise de ma maison et je suis devant ta porte... celle-ci ne ferme plus... Je n'ai touché à rien du tout pour ne pas perturber le travail des enquêteurs.

- Tu les as appelés ?

- Non... C'est à toi de les appeler quand tu seras là.



- Ah ! merci, Makhkhouf, merci, tu es vraiment un frère.

Trois heures et demie plus tard, Boudjemaâ et sa famille arrivèrent. L'appartement était méconnaissable tant les voleurs

avaient fouillé partout. Ils avaient même éventré les matelas et les oreillers dans l'espoir d'y trouver quelque chose. Farida, l'épouse de Boudjemaâ, émit un très long soupir de soulagement lorsqu'elle avait

constaté que le petit coffret en bois contenant ses bijoux était toujours sous la baignoire. Une cachette insoupçonnable ! En revanche, les 50 millions que son mari avait cachés dans son armoire derrière une pile de sous-vêtements avaient disparu. Il se mit à hurler :

- On m'a ruiné ! On m'a ruiné ! On m'a ruiné !

Sa femme une fois de plus lui fit entendre raison.

- Arrête de te donner en spectacle ! Tu n'es pas ruiné ! On t'a pris une partie infime de tes économies. Si tu continues à te lamenter de la sorte, Dieu va nous envoyer une maladie qui nous obligera à dépenser dix fois cette somme sans qu'il n'y ait la moindre chance de guérison.

Boudjemaâ se calma puis se rendit au poste de police. Les enquêteurs n'avaient pas fini de relever les empreintes et les indices laissés par le ou les voleurs lorsque l'un d'eux reçut un appel sur son talkie Walkie lui faisant savoir qu'un jeune d'une trentaine d'années qui était en train de distribuer des billets de banque aux passants avait été arrêté. Le jeune homme a été emmené au poste. On compara ses empreintes digitales avec celles trouvées dans l'appartement de Boudjemaâ et on constata qu'elles étaient identiques. Interrogé, le jeune homme avouera être l'auteur du cambriolage et qu'il avait agi seul. Il expliqua qu'il aimait faire le bien mais qu'il n'en avait pas les moyens. Alors, il vole pour donner aux pauvres ! Jugé récemment au tribunal de Rouiba, trois ans de prison ferme ont été requis contre lui ainsi que 10.000 DA d'amende.

K. A.

BIGAMIE

## A cause d'un... mal de tête

Nadir, 62 ans s'approcha de son épouse et celle-ci le supplia :

- S'il te plaît, pas ce soir, j'ai mal à la tête !  
- Mais ya m'ra, cela fait dix jours que tu as la migraine et que tu m'imposes une horrible abstinence.

- Abstinence ! Abstinence ! Tu n'es pas rassasié après trente-trois ans de mariage ?  
- Y a m'ra, ne dis pas de bêtises ! Cela fait aussi 62 ans que je me nourris est-ce pour autant que je doive arrêter de manger ?

- Mais tu es grand-père maintenant... Tu devrais cesser de penser à ces «choses-là».

- Je suis grand-père mais toujours en vie... Et j'ai bien envie de profiter de cette vie qui ne s'octroie qu'une seule fois. Allez, ne fais pas l'idiote. Et puis je suis sûr qu'après, ta migraine s'en ira. C'est toi-même qui me l'as dit plusieurs fois... Le plaisir que je te donne t'enlève toutes tes douleurs. Tu te rappelles la nuit où j'ai fait disparaître ton mal de dent ?

- Oh ! Cela remonte à si longtemps... J'avais alors un peu plus de vingt ans mais maintenant, j'ai 58 ans...

N'ayant pas envie de négocier davantage,

Nadir décida de passer à l'action. Il voulut se saisir de la grosse taille de sa femme mais celle-ci lui donna un coup de coude qui faillait lui couper le souffle. Puis, elle se leva pour aller s'installer sur le canapé du salon. Nadir pendant un moment se tortilla de douleur puis, se leva, décidé à concrétiser l'idée qui venait de germer dans sa tête. Il s'habilla, se chaussa, prit les clefs de la voiture et se dirigea vers la porte pour sortir. Fatima le rejoignit et lui barra la route :

- Qu'est-ce qui te prend, ya radjel ? Où vas-tu, à 10h du soir ?

- Chercher une femme qui n'ait pas de migraine ! J'en ai marre...

- Tu vas chercher une femme ? Non, mais qui voudra de toi ? Tu t'es vu dans une glace ?

- Tu as raison ya bent enass ! Aucune femme ne voudra de moi... Mais quand elles verront mon argent, elles se disputeront pour m'avoir.

Ayant dit cela, il la poussa, ouvrit la porte et s'en alla.

Fatima connaissait bien son mari ! Elle le savait capable de n'importe quelle folie.

Elle n'aurait pas dû le provoquer...

L'idée de Nadir était simple... Se remarier le plus tôt possible avec n'importe quelle fille et il savait où en trouver. Hacène, un de ses amis, l'avait emmené une fois dans un cabaret où il y avait beaucoup de filles qui se donnaient pour quelques billets de deux cents dinars... Il avait discuté avec quelques-unes d'entre elles et elles lui avaient fait savoir que c'était la misère qui les avait poussées sur le mauvais chemin. C'est bien le diable s'il n'y en avait pas parmi elles une qui accepterait de vivre avec lui le restant de ses jours ! se dit-il.

Il avait raison. Cette nuit, il avait trouvé Zahia... Une belle brune de 27 ans. Après une discussion qui ne dura pas plus d'un quart-d'heure, le mariage fut proposé et accepté.

Le lendemain après-midi, Zahia entra sous le toit de Si-Nadir. En la voyant, Fatima d'abord se mit à hurler, menaça de traîner son mari devant les tribunaux, puis elle se calma et téléphona à ses deux fils et ses trois filles qui arrivèrent dans l'heure qui avait suivi avec leurs maris respectifs.

- Votre père est devenu fou ! Il a ramené une fille d'un cabaret.

Les fils et les filles de Si-Nadir voulurent faire la morale à leur père et celui-ci leur répondit :

- Je l'ai ramenée d'un cabaret, c'est vrai ; mais elle n'est plus ce qu'elle était ! Je l'ai épousée. Vous voulez que je vous montre l'acte de mariage ?

Puis, après s'être gratté la tête, signe qu'il avait réfléchi profondément, il dit à ses deux fils et ses trois filles :

- Je sais que cette situation est un peu inattendue et qu'elle risque d'induire quelques petits problèmes... Surtout si j'ai des enfants avec Zahia. Revenez me voir dans une semaine et on discutera un peu de la manière avec laquelle on partagera mes trois fonds de commerce.

Cela fait dix ans que Nadir vit avec sa jeune épouse. On ignore si elle a des migraines. Mais ce dont on est sûr c'est que Fatima a été tellement choquée par ce que son vieux mari a fait qu'elle est morte six mois après son mariage d'un arrêt cardiaque.

K. A.

FOOTBALL, EQUIPE NATIONALE

# Fortunes diverses pour les Verts



*Le sélectionneur national Vahid Halilhodzic, qui se plaignait de l'état de forme de ses joueurs, lors de la précédente sortie des Verts face au Mali, se réjouira cette fois-ci du retour à la compétition de la plupart des joueurs.*

PAR MOURAD SALHI

Is ont presque tous retrouvé les terrains de la compétition avec leurs clubs respectifs, les joueurs de l'équipe nationale de football rassurent un petit peu le premier responsable à la barre technique des Verts, le Bosnien Vahid Halilhodzic. La bonne nouvelle est venue surtout des défenseurs qui ont tous rejoué cette semaine et en gagnant davantage en temps de jeu dans les jambes. L'assurance vient surtout du Proche-Orient, de Lekhwiya plus précisément, où il évolue le capitaine Madjid Bouguerra. Le plus ancien joueur de la sélection nationale est devenue indétrônable. De son côté, le milieu récupérateur, Adlène Guedioura, a signé sa première titularisation avec sa nouvelle formation Crystal Palace

dimanche lors de la réception de Swansea City pour le compte de la 5<sup>e</sup> journée du championnat de division Une anglaise. Transféré dans ce club au cours des dernières heures du mercato d'été, en provenance de Nottingham Forest, le milieu défensif algérien avait fait une première apparition avec Palace lors de la précédente journée sur le terrain de Manchester United. Le grand défi de Guedioura à présent est de préserver sa place de titulaire. Il a opté cet été pour l'Olympiakos après un bref passage à Monaco, Carl Medjani, quant à lui, semble gagner la confiance du staff technique qui n'hésite pas de l'incorporer d'entrée. L'autre joueur qui donne actuellement satisfaction est le latéral gauche de Saint-Étienne, Faouzi Ghoulam, qui a été titularisé à deux reprises consécutives. Ce joueur, qui a vécu une situation délicate pendant les premiers temps, gagne de plus en plus sa place. Le solide défenseur algérien de Watford, Essaad Belkalem, se sent beaucoup mieux en ce moment. Il n'a pas été encore titularisé, mais il a quand même joué quelques minutes, histoire de s'adapter au niveau de ce championnat. De son côté, Saphir Taider, qui a rejoint l'Inter Milan peu avant la fin du mercato d'été en provenance de Bologne, a été l'auteur de deux buts déjà avec sa nouvelle équipe où

il a été titularisé à deux reprises. En attaque, Islam Slimani a fait son apparition à la 78<sup>e</sup> minute du match à domicile de son équipe, Sporting Lisbonne, face à Rio Ave, à l'occasion de la 5<sup>e</sup> journée du championnat de division une portugaise de football. C'est la deuxième fois que l'ex-joueur du CR Belouizdad participe à une rencontre du club de la capitale qu'il avait rejoint en août dernier. Cet attaquant attend toujours sa première titularisation. Foued Kadir, qui a rejoint le stade rennais lors du mercato d'été, s'est illustré également samedi dernier en marquant les deux buts de la victoire de son équipe lors de la réception de l'AJ Auxerre. Un doublé par lequel le milieu offensif algérien a renoué avec les filets après s'être resté muet depuis son départ de Valenciennes vers l'Olympique de Marseille en janvier 2013. L'international algérien Foued Kadir a été choisi dans le onze type de la 6<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 française. Même si d'autres joueurs souffrent toujours du manque du temps de jeu, le retour de certains éléments à la compétition avec leurs clubs respectifs soulage un petit peu l'entraîneur Vahid Halilhodzic avant d'affronter les Etalons le 12 octobre prochain à partir de 17h (heure algérienne).

M. S.

ES SÉTIF

## Le Français Jean-Christian Lang nouvel entraîneur

Le technicien français Jean-Christian Lang est devenu le nouvel entraîneur de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), en remplacement de son compatriote Hubert Velud, limogé pour mauvais résultats, a appris l'APS lundi auprès de la direction du club sétifien. Jean-Christian Lang (63 ans), qui devra signer un contrat de deux saisons avec l'Entente, effectue ainsi son retour en

Algérie, après avoir dirigé la barre technique de la JS Kabylie lors de la saison 2008-2009. Il est attendu ce mardi à Sétif pour assister au match de la mise de à jour de la 4<sup>e</sup> journée du championnat entre l'ES Sétif et la JSM Béjaïa, prévu au stade du 8-Mai-1945, avant d'entamer ses fonctions probablement mercredi. Le champion d'Algérie en titre était sur le point d'engager l'entraîneur franco-bosniaque Faruk

Hadzibegic, mais les tergiversations de ce dernier ont mené la direction à abandonner sa piste. Les résultats de l'Aigle noir en coupe de la Confédération africaine, où le club est éliminé avant la sixième et dernière journée de la phase des poules, ont joué un mauvais tour ; Hubert Velud limogé de son poste après un peu plus d'une année de son arrivée à Sétif.

JEUX ISLAMIQUES 2013

### Une revue du COA pour promouvoir le "produit" Algérie

Le Comité olympique algérien (COA) a eu l'idée de publier et distribuer une revue en deux langues (arabe et français) pour présenter, entre autres, l'Algérie et son sport à l'occasion des jeux de la Solidarité islamique (JSI-2013) qui ont débuté lundi à Palembang, sur l'île indonésienne de Sumatra. "Une nouvelle vague d'athlètes en conquérants" est le titre choisi par les rédacteurs de cette publication avec, en Une, les photos des médaillés Amina Bettiche (3.000 m steeple) et Rabah Aboud (5.000 m), sourires en coin et hissant l'emblème national à l'issue de leur sacre aux 17<sup>es</sup> Jeux Méditerranéens de Mersin en juin dernier (version française pour la première, côté arabe pour le second). Après une fiche technique de l'Algérie (Regard sur l'Algérie) et une autre sur l'Indonésie (Zoom sur l'Indonésie), le COA a voulu à l'occasion de ces jeux Islamiques, évoquer l'Islam en Algérie, notamment son avènement, avec, notamment, une image de la Grande mosquée d'Alger. Les responsables de cette publication ont présenté par la suite chacune des huit disciplines auxquelles prend part l'Algérie dans ces JSI, à savoir l'athlétisme, le karaté do, la natation, le wushu, l'haltérophilie, le badminton, le tennis et le taekwondo avec un total de 78 athlètes. Dans son message, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, a assuré que l'Algérie a délégué ses "meilleurs espoirs juvéniles" dans plusieurs disciplines sportives pour présenter les "fruits du renouveau" sportif algérien, grâce à un "encadrement algérien d'un très haut niveau technique et démontrer et mettre en exergue tous les efforts entrepris par l'Etat dans le domaine sportif". Tout en disant avoir "apprécié" la composante de la "jeune" délégation algérienne avec une "basse moyenne d'âge", M. Tahmi a appelé l'ensemble des participants à "redoubler d'efforts afin d'assurer une meilleure représentativité, accompagnée d'une belle moisson en titres sans oublier les autres résultats probants" lors de cette "importante" étape en vue des prochains jeux Olympiques à Rio de Janeiro en 2016. De son côté, le président du COA, Mustapha Berraf, qui n'a pas fait le déplacement à Palembang, a indiqué que l'objectif fixé est l'"amélioration constante des performances intrinsèques sportives", tout en appelant l'élite algérienne présente à Palembang à "être à la hauteur des attentes de notre jeunesse en quête de nouveaux noms, de nouveaux repères et de futurs champions".

### 4<sup>e</sup> médaille pour le karaté algérien

La sélection algérienne de karaté dames a remporté la médaille d'argent de la compétition kata par équipes des jeux de la Solidarité islamique 2013 (JSI-2013), mardi à Palembang (Indonésie). L'équipe nationale s'est inclinée en finale contre son homologue égyptienne (4-1), après avoir éliminé, tour à tour, la Malaisie, le Pakistan et l'Indonésie, pays organisateur. Cette nouvelle médaille s'ajoute à celles remportées lundi par Djaâfer Islam Mehdi (argent, kata individuel) ainsi que les deux bronze de Hamadini Missipsa (kumité individuel, +84 kg) et Z'hira Abdelkader (kumité individuel, -68 kg). Les messieurs n'ont pas eu le rendement escompté et ont été sortis dès le premier tour par les Egyptiens (5-0). En individuel, Oualid Bouaboub (kumité, -75kg) a hérité d'un mauvais tirage au sort puisqu'il est tombé sur la star de la discipline dans la catégorie et triple champion du monde l'Azerbaïdjanais Rafael Agayev, qui l'a battu (7-2). Aux repêchages, Bouaboub, médaillé de bronze aux Mondiaux de Paris-2012, s'est incliné une nouvelle fois contre le Turc Necati Pinarbasi (4-2). Les compétitions de karaté se poursuivront dans la journée de mardi et mercredi au Sriwijaya promotion centre (SPC) de Palembang.



**www.EMPLOIPARTNER.com**

Votre site de recrutement en ligne

## Offres d'emplois

Date	Titre	Organisme	Région
19-09-2013	<b>Gestionnaire de stock</b> MFG Spa filiale du groupe CEVITAL, Leader dans l'industrie du verre en Algérie recrute un gestionnaire de stock résidant dans la région centre (Alger / Blida / Boumerdes)	MFG Algeria	ALGER
19-09-2013	<b>Ingénieur de Formation</b> CESI Algérie recrute un Ingénieur de Formation pour coordonner le dispositif de formation et l'adapter selon les évolutions pédagogiques, sociales, économiques, techniques ...	cesi algerie	ALGER
18-09-2013	<b>Technico-commerciaux</b> MFG Algérie recrute des Technico-commerciaux curieux et tenace, ayant 03 années d'expérience	MFG Algeria	ALGER
18-09-2013	<b>Ingénieur projeteur - BOUIRA -</b> MFG Algérie filiale du groupe CEVITAL, recrute sur la région de BOUIRA un Ingénieur projeteur maîtrisant l'Autocad, solidworks et autre logiciel de chiffrage PROGES	MFG Algeria	BOUIRA
18-09-2013	<b>Chargé des achats</b> Nous recrutons un Chargé des achats ayant d'excellente capacités relationnelles et maîtrisant les techniques d'achat et de négociation	MFG Algeria	ALGER
18-09-2013	<b>Cadre Comptable</b> Vous êtes Sérieux, tenace et vous avez le sens de la confidentialité...MFG Algérie recrute un Cadre Comptable ayant 03 années d'expérience dans un poste similaire	MFG Algeria	ALGER
18-09-2013	<b>Ouvriers - BOUIRA -</b> MFG Algérie filiale du groupe CEVITAL, recrute des Ouvriers sur la région de BOUIRA	MFG Algeria	BOUIRA
18-09-2013	<b>Chargé du personnel - BOUIRA -</b> MFG Algérie filiale du groupe CEVITAL, recrute sur la région de BOUIRA un Chargé du personnel pour assure la conduite de la gestion du personnel et l'application de la réglementation sociale en intégrant les règles et les procédures du droit du travail.	MFG Algeria	BOUIRA
18-09-2013	<b>Gestionnaire de stocks - BOUIRA -</b> Nous recrutons un Gestionnaire de stocks sur la région de BOUIRA maîtrisant le logiciel de gestion des stocks et l'outil informatique	MFG Algeria	BOUIRA
18-09-2013	<b>Project Manager - BOUIRA -</b> MFG Algérie recrute un Project Manager pour la région de BOUIRA ayant 05 années d'expérience dans un poste similaire et maîtrisant l'Autocad, solidworks et autre logiciel de chiffrage	MFG Algeria	BOUIRA
17-09-2013	<b>Electricien Industriel</b> ZAGOPE Algérie recrute un Électricien Industriel ayant des connaissances en armoire électrique résidant à Alger ou Constantine	ZAGOPE Algérie	ALGER
17-09-2013	<b>Chargé des procédures douanières</b> ZAGOPE Algérie recrute un Chargé des procédures douanières pour assurer la veille réglementaire à travers les organismes professionnels; Elaborer et suivre la vision de nos pratiques douanières de l'entreprise	ZAGOPE Algérie	ALGER
17-09-2013	<b>Représentants Technico-commerciaux - Centre -</b> Important groupe industriel recrute des Représentants Technico-commerciaux sur la région Centre pour assurer la vente des produits Lubrifiants en mettant en œuvre les plans commerciaux établis par la direction commerciale	Société privée	ALGER

### Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

[www.emploipartner.com](http://www.emploipartner.com)

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

## Cuisine

### Soupe de carottes et pommes de terre



**Ingrédients**  
- 500 g de carottes  
- 500 g de pommes de terre  
- 1 boîte de champignons (de 150 g)  
- 1 oignon émincé  
- 35 g de beurre  
- 15cl de crème

fraîche

- 1 litre de bouillon de volaille
- 1 cube jumbo
- 1 bouquet garni
- Sel, poivre

#### Préparation

- Laver et éplucher les carottes, couper-les en cubes.
- Laver et éplucher les pommes de terre, couper-les en cubes.
- Couper les champignons en deux.
- Faire fondre le beurre dans une grande casserole et faire étuver l'oignon émincé et les cubes de carotte pendant 5 minutes en remuant avec une cuillère en bois, ajouter les cubes de pomme de terre, le bouillon de volaille très chaud, le cube jumbo et le bouquet garni, faire cuire pendant 30 mn jusqu'à ce que les légumes soient bien cuits, retirer le bouquet garni.
- Passer la préparation au moulin à légumes pour extraire un potage bien lisse, verser-le dans une casserole, ajouter la crème fraîche, les moitiés de champignon, laisser réduire à feu doux pendant 8 mn.
- Servir dans une soupière, déguster chaud.

### Brioche aux raisins secs

#### Ingrédients

- 100 g de raisins secs
- 1 c. à soupe de levure de boulanger
- 1 c. à soupe de jus de citron
- 25 cl d'eau tiède
- 100 g de beurre
- 100 g de sucre glace
- 3 œufs
- 1/2 c. à café d'arôme de vanille
- Zeste de citron
- Un peu de sel
- 420 g de farine
- 30 cl de lait

#### Préparation

- Mettez la levure, l'eau tiède, le lait dans un bol pendant 15 mn.
- Travaillez le beurre et le sucre jusqu'à ce qu'ils soient crémeux.
- Battez les œufs un à un en ajoutant peu à peu la farine tamisée, incorporez la levure, le raisin sec, le jus de citron, mélangez bien jusqu'à obtention d'une pâte homogène.
- Mettez-la sur une surface farinée et pétrissez-la pendant 10 mn, laissez lever dans un endroit chaud jusqu'à ce qu'elle double de volume, pendant 2 heures.
- Mettez la pâte dans un moule à cake beurré. Faites cuire 45 mn dans un four préchauffé à 118°C.
- Laissez refroidir sur une grille avant de servir



## Soins et beauté

### Apprendre à mieux gérer votre temps

*Vous n'arrêtez pas de courir à droite et à gauche toute la semaine ? Le week-end, vous n'avez pas une seconde pour vous reposer ? Il faut lever le pied, sortir le nez du guidon ! Comment mieux gérer son temps ? Comment être à la fois efficace, dynamique et heureux ?*

Combien d'entre nous ne cessent de courir tout au long de la semaine, certains ayant même l'impression d'avoir vécu trois journées en une ? Au début, on trouve ce rythme dynamisant ; on se donne un peu l'impression d'être une femme, "une super femme", c'est plutôt valorisant et agréable. Mais, petit à petit, on se sent de plus en plus débordée, et le stress, maladie des temps modernes, finit par nous accompagner au quotidien.

On a le sentiment qu'on ne s'accorde plus de temps pour soi, on se sent emporté dans une spirale qu'on ne maîtrise plus. Comment reprendre le dessus ?

#### Etablissez vos priorités

On s'éparpille dans des acti-

tivités plus ou moins importantes, qui nous grignotent de précieuses heures, et on perd de vue les priorités. La première chose à faire sera donc d'établir des listes des activités selon qu'elles sont essentielles, importantes, ou secondaires.

#### Communiquez efficacement

Vous gagnerez aussi du temps en apprenant à mieux communiquer, tant avec vos proches qu'avec vos collègues de travail. Une bonne communication est celle qui va à l'essentiel. Ne noyez pas votre interlocuteur sous un déluge de détails inutiles, et cernez clairement l'objectif de votre communication.

#### Sachez déléguer

Vous devez apprendre à déléguer. A la maison, demandez à vos enfants de faire quelques courses ou de participer aux tâches ménagères (même si vous pensez qu'ils le font moins bien que vous...). Au travail, sachez vous entourer de collègues efficaces, à qui vous pourrez déléguer une partie de votre activité en toute confiance. Du mal à déléguer ? Questionnez-vous sur les raisons profondes de cette réticence...

#### Retrouvez le goût du farniente...



S'accorder du temps pour soi, faire une plus grande place à ses loisirs et à ses rêves, ce n'est pas perdre du temps. Au contraire, cela vous redynamise et vous rend plus créatif pour des tâches jugées plus sérieuses. Vie professionnelle et vie privée doivent se nourrir l'une de l'autre : s'équilibrer et non pas s'opposer.

#### Fixez-vous des objectifs réalisables

Certains pensent que seule compte la réussite sociale, et c'est l'objectif qu'ils se sont fixé d'atteindre dans leur vie. Ils passent énormément de temps à travailler, ils s'investissent complètement dans leur tâche et sont persuadés qu'ils pourront profiter de la vie, une fois l'objectif atteint. Professionnellement, ils

s'imposent de toujours être parfaits. Malheureusement, ils s'exposent au risque d'être constamment insatisfaits. En effet, qui peut être toujours parfait ? Personne... et leur objectif étant irréaliste, c'est un sentiment d'insatisfaction qui envahira leur vie. Il conviendra donc de préférer des objectifs réalisables et mesurables dans le temps.

#### Quand êtes-vous le plus efficace ?

Vous devez savoir à quel moment de la journée (matin, après-midi, soir) vous êtes le plus efficace. Si c'est le matin par exemple, alors les activités importantes, les rendez-vous essentiels, les prises de décision, etc., devront être programmés à ce moment-là.

## La chambre de bébé

Vous les connaissez déjà de nom : microbes, bactéries, germes et parasites en tout genre... Ces ennemis de votre santé ont des cachettes de prédilection à récurer en toute priorité. Voici quelques conseils et astuces, destinés aux mamans pressées, pour les débusquer dans la maison, pièce par pièce, vite fait bien fait.

N'oubliez pas que c'est la pièce où bébé passe le plus de temps, ne serait-ce que parce qu'il y dort...

S'il est très bien d'y passer chaque jour l'aspirateur, n'ayez pas honte de vous dispenser de cette corvée un jour sur deux.

Pour la décoration de la chambre, évitez les tissus épais, tapis et moquettes

N'oubliez pas de pratiquer une bonne aération quotidienne !

C'est dans la literie et les doudous que se réfugient les acariens, ces parasites responsables d'allergies.

Dépoussiérez et aérez fréquemment le matelas, changez souvent draps et housses et surtout lavez-les à forte température.

Encore une cachette de prédilection des microbes... lavez les cubes et les hochets de toutes sortes qui, pourtant, sont mâchonnés, jetés au sol, partagés avec d'autres enfants ?... Utilisez de l'eau chlorée pour nettoyer tous les jouets solides, sans oublier bien sûr de les rincer abondamment.



**A savoir :** le lave-linge est très pratique pour nettoyer régulièrement les peluches, et le lave-vaisselle pour les jouets (à basse température).

Derrière ses portes, pas de réel nid à microbes, mais quelques précautions à prendre tout de même...

## Trucs et astuces

### Des tulipes bien droites



Pour que les tulipes restent bien droites dans leur vase il faut percer de part en part le haut de leur tige d'un trou minuscule (avec une épingle).

### Les plantes dans un vase



Pour que les plantes que l'on vous offre tiennent plus longtemps mettez une aspirine effervescente dans l'eau du vase.

### Plantes toujours brillantes

Pour que les feuilles de vos plantes soient toujours bien brillantes, prenez un chiffon propre et sec, humidifiez-le de lait (autant de fois que vous souhaitez) et nettoyez les feuilles de votre plante une par une. Cela nourrit et fait briller les plantes.

### Pour que vos rideaux glissent facilement...



Il suffit de coudre un bouton à l'intérieur de chaque patte et sur la tringle ça glisse !

Page animée par  
Ourida Ait Ali

# Mots Fléchés N°1670

embrouillera bloque-pont	résider sorcellerie	statuée lutte	encore   déchirer-ferme	bramete beux des exploits sportifs	poussantes	soustrait en tenue d'été
porteur stagner					voile urbaine jeunes étudiants	
pouffera signe de proteste		hardes- se débris		arme de poisson note de olé		façon- nées débâ- tante
se laisse- tomber (s')	ourlets passa tout près	parodie déquer- nolont		argile rouge échouais	devis téméraire atome noctif	degré musical petit navire
absurde la part de chacun			indium auleho	fil de lars rien		
fruit à huile vedette		classé			emploi trésor unités de soliste	
feras le fier	métal de batée petits parasites	substant lombes	habitudes sacrées voies d'après		note de fin terre ferme	siège de société corp céleste
être bourrier passant par				tranas- sas ennuiera		
occurrences traoas	demeu- rées	feras du tort luste		mauvaise odeur délassé		sainte de l'agenda licite
rétro- grades rénu		souhaites union eu- ropéenne			garrotter arène de catcheur	disposé
étalle de mer			posture de coqa	art du papier pilé brachée		pareil mais raocourol
					discours inutile	

<b>SUDOKU</b>	<b>N°1669</b>	<b>SOLUTION SUDOKU</b>	<b>SOLUTIONS MOTS FLECHES 1668</b>
---------------	---------------	------------------------	------------------------------------

2	6						8		1	3	4	9	6	2	7	8	5	I D E U S D R ALLEGRESSE ETE LIBERTAIRES C RUMINER TAPOTA MINERALE ALES GITE ANA ATELE NERF GIFLES R FAR AVEN OR FA TARSE ECRASAI RISSETTE AS PIS O FUITES BON ANCRERAS PARER HEU ITALIE E TRANSIE BASSIN UREES LACE NI PAGE SAUTERONT DESSUS TRAVEE DER TESTE SA N ARA URNE LOT BRIEFER TUYERE UT FRAC ESSES	
		4		2			1	7	8	5	9	4	7	1	3	6	2		
1		5		7	9		2	6	2	6	7	8	5	3	9	4	1		
			5				9	1	5	4	3	6	1	8	2	9	7		
				9			6	3	2	6	7	1	2	9	4	8	5		3
		9		4				5	9	2	8	7	3	5	4	1	6		
	4				1				3	8	2	5	4	6	1	7	9		
		3		5	7				7	1	6	3	8	9	5	2	4		
5				8			6	4	4	9	5	1	2	7	6	3	8		

# Bientôt des vêtements pour absorber la pollution ?

*Un chimiste et une styliste britanniques sont parvenus à mettre au point un liquide révolutionnaire à ajouter à la lessive. Baptisé CatClo, celui-ci permettrait aux vêtements d'absorber la pollution de l'air. Et si les vêtements devenaient une arme contre la pollution ?*

Alors que la production textile consomme chaque année des millions de litres d'eau et émet comme toute industrie de grandes quantités de CO<sub>2</sub>, les vêtements pourraient aujourd'hui devenir bien plus écologiques. C'est du moins l'idée qu'ont eu des chercheurs britanniques en transformant nos habits en... pièges à pollution. Pour cela, le professeur Tony Ryan, chimiste à l'université de Sheffield et Helen Storey, de la London College of Fashion notamment, sont parvenus à mettre au point un additif pour lessive baptisé CatClo.

Concrètement, celui-ci est en fait composé de nanoparticules de dioxyde de titane qui s'agrippent étroitement aux vêtements lorsqu'ils sont lavés avec. Ensuite, lorsque ces derniers sont portés et qu'ils entrent en contact avec des molécules d'oxyde d'azote présents dans l'air, les nanoparticules réagissent avec celles-ci et parviennent à les piéger dans le tissu. "C'est l'action de la lumière du jour sur les nanoparticules qui les fait fonctionner de cette manière. Le développement de l'additif n'est qu'une des avancées que nous réalisons en ce moment dans le domaine des matériaux photocatalytiques - des matériaux qui, en présence de lumière, catalysent les réactions chimiques. A travers CatClo, nous cherchons à transformer les vêtements en surface catalytique pour purifier l'air", commente le professeur Ryan.

Les oxydes d'azote produits notamment par les véhicules, sont l'une des principales sources de pollution de l'air dans les



ville. Or, ils peuvent aggraver l'asthme et d'autres maladies respiratoires. Alors que 95% des citoyens européens respireraient un air trop pollué selon une étude, cette invention permettrait à quiconque de se promener dans un espace et d'en nettoyer l'air juste en se déplaçant. Selon les chercheurs, une personne portant un vêtement traité au CatClo serait capable de retirer environ 5 grammes d'oxyde d'azote au cours d'une journée classique, soit l'équivalent de la quantité produite chaque jour par la plupart des voitures.

## Un additif sans danger pour la santé

Le procédé a donc de quoi tenter. D'autant plus, qu'il ne produirait aucune odeur ni couleur, et ne poserait aucun risque de pollution dans la mesure où laver les vêtements exposés suffirait à nettoyer les particules piégées et qui n'ont pas déjà été éliminées par le port naturel de l'habit. Ajouté à cela, l'additif serait absolument sans danger et les nanoparticules insoupçonnables pour le

porteur. "Si des milliers de personnes de ville typique utilisaient l'additif, le résultat serait une amélioration significative de la qualité de l'air local", indique le Pr Ryan cité par Phys.org.

"Cet additif crée un potentiel pour une action en communauté et fournir un réel bienfait environnemental qui pourrait aider à réduire les maladies et sauver des vies. A Sheffield, par exemple, si tout le monde lavait ses vêtements avec l'additif, il n'y aurait plus du tout de problèmes de pollution causés par les oxydes d'azote", ajoute-t-il encore. Néanmoins, des tests de sécurité sont actuellement réalisés pour être sûr que le produit n'affecte pas la santé humaine et ne pollue pas les eaux. S'ils s'avèrent concluants, l'additif pourrait alors débarquer sur le marché au cours des prochaines années.

"Nous travaillons aujourd'hui étroitement avec un fabricant de produits de nettoyage respectueux de l'environnement pour commercialiser notre additif de lessive. Nous pensons qu'utiliser l'additif au cours d'un rinçage final dans une machine pleine pourrait potentiellement coûter aussi peu que 10 pence (soit 0,12 euro) - un petit prix à payer contre le fait de savoir qu'on fait quelque chose de tangible pour s'attaquer à la pollution de l'air et augmenter l'espérance de vie des personnes souffrant de problèmes respiratoires. Nous sommes confiants qu'il existe un marché réel et important pour ce produit", conclut le professeur Ryan.

## Purgatorius, le plus ancien primate connu était déjà arboricole

Avec 65 millions d'années au compteur, purgatorius est le plus ancien primate connu. A l'aide de l'étude de ses dents et de ses chevilles il est apparu que l'animal était déjà arboricole. Son évolution devait être liée aux plantes à fleurs qui lui fournissaient sa nourriture.

La blague dit que si l'homme descend du singe, le singe descend de l'arbre. Malgré les évidents raccourcis scientifiques pris par cette boutade, la question se posait de savoir si les primates étaient à l'origine arboricoles ou non. Des découvertes liées au plus ancien fossile de primate connu nous aujourd'hui révèlent la réponse. Purgatorius ressemble à un opossum à longue queue et a été contemporain du

tyrannosaure il y a 65 millions d'années. Mais vu qu'il ne dépassait probablement pas les 40 grammes, il est peu probable qu'il ait suscité l'attention du plus célèbre des dinosaures. Il a été découvert dans des gisements de fossiles du Montana. D'après ses dents, les chercheurs estiment que le doyen des primates se nourrissait d'insectes et de végétaux. Dans les premières représentations et vues d'artistes, on avait attribué à l'animal une posture de quadrupède terrestre, mais la découverte de fossiles d'os de chevilles a changé la donne.

Il a été annoncé la semaine dernière lors du 66<sup>e</sup> congrès de la société paléontologie des vertébrés que l'animal aurait été en fait

arboricole. Pour arriver à cette conclusion, deux paléontologues américains ont écumé les musées à la recherche de fossiles non attribués en provenance de gisements du Montana. Les chercheurs ont ainsi constaté que des fragments de pattes ressemblaient à celles de primates plus récents. Comme ils correspondaient également au niveau de leur taille, les paléontologues ont alors attribué ces ossements au fameux purgatorius.

## Un animal lié aux fruits

L'un d'eux, Stephen Chester de l'université de Yale a expliqué à Nature que "les pieds de cet animal ont

clairement une grande amplitude de mouvement". Une telle souplesse correspond aux besoins des créatures arboricoles qui doivent bien souvent assurer des prises dans des angles et des situations aussi variés que précaires.

Le lien entre leurs habitudes arboricoles et leur consommation d'insectes et de plantes est à rapprocher de la forte diversification des plantes à fleurs à la même période. "Nous pensons qu'il y a un lien entre l'évolution des primates et des plantes, confirme Jonathan Bloch de l'université de Gainesville, l'autre membre de l'équipe. Les fruits ont dû attirer les primates dans les hauteurs des arbres."

### L'encyclopédie

### DES INVENTIONS

## Playmobil

Inventeur : **Hans Beck** Date : **1974** Lieu : **Allemagne**

Dès 1970, Hans Beck, chef de la création de Geobra-Brandstätter à Dietehofen, près de Nuremberg (Allemagne), a commencé à élaborer un univers de jouets totalement nouveau. Présenté au Salon du jouet de Nuremberg en 1974, Playmobil a connu la gloire sur-le-champ.



## ANTHONY ZIMMER



22h35



Escroc de haut vol, Anthony Zimmer a toujours échappé à toutes les polices du monde. Sans doute parce que personne ne connaît son visage. Pour le commissaire Akerman, le seul moyen de coincer Zimmer est Chiara, une ravissante jeune femme dont le malfrat est très amoureux. Pour contrer le danger qu'il sent se profiler, Zimmer demande à Chiara de choisir un homme au hasard et de le faire passer pour lui. Chiara jette son dévolu sur François Taillandier, un brave garçon sans histoire dont la vie va brusquement basculer dans le cauchemar. Poursuivi par les ennemis de Zimmer, menacé de mort, il a cependant une consolation, et de choix : il est tombé amoureux de Chiara...

## LES BABAS COOL



22h35



Antoine circule sur une petite route de Provence. Il a un urgent besoin d'eau pour sa voiture, ce qui le pousse à demander de l'aide à la première maison qu'il avise. Il est accueilli par Aline, une jeune femme totalement nue, qui lui propose de partager sa couche pour la nuit. A son retour chez lui, il découvre que sa femme Christine n'a pas été dupe de sa piteuse excuse et qu'elle lui rend sa liberté. Antoine s'empresse de rejoindre Aline. Mais la belle s'est absentée, laissant la place aux membres de sa communauté, ensemble composite de marginaux excentriques parmi lesquels se distinguent un écrivain raté, Blaise, une mystique consciencieuse, Alexandra, et quelques autres. Prêt à rendre tous les services, Antoine

Carnet de voyage  
d'Envoyé spécial

23h05



Les bons plans immobiliers des pays en crise. S'offrir une maison sur une île grecque pour le prix d'un studio à Paris, c'est possible. La crise contraint les Grecs à brader leur patrimoine immobilier. En Espagne aussi, les prix s'effondrent : jusqu'à moins 50 %. Les étrangers en profitent. Parmi eux, Eva et François, des Lyonnais qui rêvent de s'installer dans les Cyclades, ou Marie-Pierre et Patrick, qui ont acheté un appartement à Barcelone • Les « arpenteurs » : le tourisme de la mémoire. Dans les rues de Tchernivtsi, en Ukraine, Sylvie, une retraitée française, cherche l'ancien atelier de son oncle tailleur. Sa

WALL STREET : L'ARGENT NE  
DORT JAMAIS

20h35



Après avoir purgé une peine de vingt ans pour délit d'initié, Gordon Gekko sort de prison en 2008. Amer, il constate que personne ne l'attend le jour de sa libération. Seul, il tente de refaire surface. C'est alors que se produit la crise des « subprimes », qui souffle un vent de panique sur les marchés financiers du monde entier. Un jeune trader, Jake Moore, découvre à quel point le monde de l'argent est sans pitié. Voulant venger son mentor qui a récemment mis fin à ses jours à la suite de malversations, Jake prend contact avec Gekko. Il ignore cependant à quel homme il a affaire. Le vieux renard de la finance accepte de prendre ce novice sous son aile. Pourtant, une jeune femme tente de dissuader Jake : la propre fille de Gekko...



# LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

## Homeland



22h30

L'unité de la CIA n'a plus de nouvelles de Brody depuis plus de 12 heures. David Estes suggère de mener une enquête poussée sur Roya Hammad. Carrie reçoit finalement un appel de Nicholas lui demandant de mettre sa famille à l'abri. Si Jessica accepte immédiatement de quitter sa maison, Dana s'empare violemment. Max et Virgil se rendent dans l'appartement de Quinn pour s'assurer de sa fiabilité. Ce qu'ils y trouvent inquiète Saul.

## 3 AMIS



20h45



Claire, César et Baptiste se connaissent et s'apprécient depuis l'enfance. Inséparables, ils affrontent ensemble les difficultés de la vie. Lorsque la femme de César convoque Claire et Baptiste pour leur annoncer qu'elle quitte son mari, ceux-ci n'ont pas d'autre choix que d'annoncer la triste nouvelle à leur ami, qui sombre aussitôt dans la déprime. Baptiste, célibataire malheureux mais gouaillieur, cache ses problèmes personnels et engage une call-girl pour consoler César. Celui-ci, ignorant tout de son initiative, tombe amoureux de la séductrice. Claire, à la recherche du nom de sa mère, qui a accouché sous X, dissimule elle aussi ses préoc-

## Body of Proof



20h50



Un homme pris d'un accès de folie se met à tirer dans un avion et provoque un crash à proximité d'une centrale électrique. Tous les secours sont mobilisés pour venir en aide aux victimes mais leur intervention est ralentie par les pannes électriques provoquées par l'accident. La panique s'empare bientôt de la population, chacun cherchant à connaître l'identité des survivants. Tommy part à la recherche de la partie manquante de l'appareil.

## TELLEMENT VRAI



22h35



Aventures peu banales ou expériences partagées par de nombreuses personnes, « Tellement vrai » s'intéresse à quatre destins qui sont mis en parallèle autour d'une thématique commune. Enquêtes et témoignages permettent de mieux comprendre le quotidien de chacun. Vedettes ou anonymes expliquent leurs choix de vie qu'ils présentent aux téléspectateurs dans ce magazine produit et présenté par Matthieu Delormeau.

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication  
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :  
021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 0210007113000214 clé 16  
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# Eva Longoria

sexy et en pleine forme

Depuis l'arrêt de *Desperate Housewives*, la série qui l'a révélée au monde entier, Eva Longoria prend du temps pour elle et pour ses nombreux engagements, qu'il s'agisse du domaine caritatif ou politique.



## Charlotte Casiraghi

élégante le jour, glamour la nuit

Charlotte Casiraghi, membre de la famille princière de Monaco, n'a de cesse de parcourir le monde pour assister aux plus beaux événements.

## Céline Dion

un autre enfant pourquoi pas ?

Alors que les jumeaux Eddy et Nelson fêtent bientôt leur troisième anniversaire, on apprend que leur maman, Céline Dion n'exclut pas de leur donner un petit frère ou une petite sœur.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
0777.10.49.42  
0550.18.37.57

## TRAVAIL DES ENFANTS

# Baisse de 30% depuis 2000

Le nombre total d'enfants qui travaillent dans le monde a diminué d'environ un tiers depuis 2000, passant de 246 à 168 millions, a indiqué un rapport de l'Organisation internationale du travail (OIT). «Nous avançons dans la bonne direction, mais les progrès sont encore trop lents.

«**S**i nous voulons vraiment mettre fin au fléau du travail des enfants dans un futur proche, nous devons redoubler d'efforts à tous les niveaux», a déclaré le Directeur général de l'OIT, Guy Ryder, dans un communiqué. Intitulé "Mesurer les progrès de la lutte contre le travail des enfants", le rapport, rendu public lundi, s'inscrit dans la perspective de la 3<sup>e</sup> Conférence mondiale sur le travail des enfants, qui se tiendra les 8, 9 et 10 octobre au Brésil. Il démontre notamment que les principaux progrès enregistrés l'ont été entre 2008 et 2012, période durant laquelle le nombre total d'enfants qui travaillent est passé de 215 à 168 millions. "Plus de la moitié des 168 millions d'enfants qui travaillent aujourd'hui dans le monde sont engagés dans des activités dangereuses, qui mettent directement en péril leur santé, leur sécurité et leur développement moral", a indiqué le rapport, précisant que "le nombre d'enfants qui effectuent actuellement des travaux dangereux s'élève à 85 millions, par rapport à 171 millions en 2000".



## MINES DE L'ÈRE COLONIALE

# Plus de 4.300 détruites en août

Un total de 4.363 mines datant de l'ère coloniale ont été découvertes et détruites durant le mois d'août 2013, dans le cadre des opérations de déminage menées par les unités de l'Armée nationale populaire (ANP), tout au long des frontières est et ouest du pays, a-t-on appris mardi de source officielle.

Ainsi, 482 mines antipersonnel et 810 mines anti-groupes ont été découvertes et détruites dans la 2<sup>e</sup> Région militaire, alors que deux (02) mines antipersonnel ont été éliminées au niveau de la 3<sup>e</sup> Région militaire. Dans la 5<sup>e</sup> Région militaire, 2.991 mines antipersonnel, 54 mines anti-groupes et 24 mines éclairantes ont été éliminées.

Le total général des mines découvertes et détruites, à la date du 31 août 2013,



s'élève à 696.930 mines soit, 588.725 mines antipersonnel, 103.958 mines anti-groupes et 4.247 mines éclairantes, a-t-on précisé de même source.

## MED-IT

# Nedjma présente ses innovations aux professionnels

L'opérateur de téléphonie mobile Nedjma participe au Salon international des technologies de l'information et de la communication MED-IT dans sa 10<sup>e</sup> édition qui se tient du 23 au 25 septembre, au palais de la culture Moufidi-Zakaria. Selon un communiqué émanant de l'entreprise, Nedjma présente dans le cadre d'ateliers spécialisés, ses innovations destinées aux entreprises et ses différentes offres voix, data et Blackburry adaptées aux besoins des professionnels. Nedjma participe

également à l'atelier entreprise sur "les applications mobiles et outils de gestion en mode Cloud pour l'amélioration de la productivité des PME algériennes sur le marché national et international", précise le document. Nedjma qui a été le sponsor officiel du cocktail inaugural de ce salon, explique "qu'à travers sa participation, elle confirme son implication dans les principaux carrefours d'échanges autour des technologies et sa volonté de participer activement au développement du secteur des TIC en Algérie".

## LE PROGRAMME DE L'ONU D'ICI FIN 2015

# 700 millions de dollars de la BM pour la santé des femmes et des enfants

Un total de 700 millions de dollars seront financés par la Banque mondiale (BM) pour des projets en faveur de la santé des femmes et des enfants dans les pays en développement d'ici la fin de 2015, indiqué un communiqué de la BM publié lundi. "Il faut accélérer notre effort collectif pour sauver davantage la vie de femmes et d'enfants et nous avons la preuve que les financements basés sur des résultats ont

un impact significatif", a indiqué le président de la BM Jim Yong Kim dans le cadre de l'Assemblée générale de l'Onu à New York. L'engagement de 700 millions de dollars s'ajoute à la promesse faite en septembre 2010 de fournir 600 millions de dollars de financements d'ici 2015, ce qui a déjà été réalisé "deux ans avant les délais", a-t-il affirmé. Ces financements ont été efficaces, a ajouté Jim Yong Kim, citant l'exemple

de l'Afghanistan où le nombre de femmes accouchant dans un environnement médicalisé compétent a doublé, ainsi que celui du Burundi où ce nombre a grimpé de 25% en un an. De nouveaux progrès seront possibles, selon la Banque, si on investit non seulement dans l'amélioration des structures de santé mais aussi dans celles de l'accès à de l'eau, à des équipements sanitaires et à l'éducation. Ces nouveaux financements viennent de

l'Association internationale pour le Développement (AID-IDA), l'agence de la Banque mondiale qui accorde des dons et des crédits à taux zéro aux pays les plus pauvres. Au cours des dix dernières années, les efforts de l'IDA ont conduit à la vaccination de près de 600 millions d'enfants, à l'accès aux soins prénataux de 194 millions de femmes enceintes et à plus de 29 millions de naissances dans un environnement médicalisé.

## C'est la rentrée chez SUZUKI...

Direction assistée  
Climatisation  
Lève vitre électrique avant

Verrouillage centralisée  
Phare avant réglable en hauteur

Motorisation 1.0L 68 cv  
Consommation mixte 4,4 L/100KM

**ALTO K10**  
799,000 DA

Double Airbags, ABS et EBD  
Système de fixation de ceinture SRS  
Direction assistée  
Climatisation avec filtre à pollen

Lève vitre électrique avant  
Verrouillage centralisé à distance  
Feux antibrouillard avant  
CD MP3 avec 4 HP et 2 tweeters +USB box

Motorisation 1.0L 68 cv  
Consommation mixte 4,4 L/100KM

**CELERIO GLX/AC**  
960,000 DA

Taxe véhicules neufs incluse. Offre valable jusqu'au 30 septembre dans la limite des stocks disponibles.

Elsacom Automobiles - Distributeur Officiel Suzuki  
Bab Ezzouar - Alger (Siège - Showroom) : 021 51 01 50 - 0770 81 03 40 - 0770 81 03 69 - 0770 81 00 95 - 0770 81 01 26 - Fax : 021 51 09 44  
Succursale Birtouta : 0770 53 34 71 - Succursale Oran : 041 49 91 61 / 0770 11 72 02 - Succursale Ouargla : 029 71 32 74 - 0770 99 79 67  
Adrar/Ets Azougli : 049 96 82 28 / 0770 81 08 37  
Reste du réseau sur : [www.elsacom-auto.com](http://www.elsacom-auto.com)

www.elsacom-auto.com  
www.facebook.com/Suzuki.algerie

**SUZUKI** Way of Life!